



Bulletin Officiel

N°6149 Vendredi 17 Juillet 2020

www.cmf.tn

— 25^{ème} Année —

ISSN 0330-7174

COMMUNIQUES DU CMF

AGREMENT DE LIQUIDATION D'UN OPCVM SUITE A L'EXPIRATION DE SA DUREE DE VIE

FCP SMART EQUITY 2 2

AGREMENT DE CHANGEMENT DU DEPOSITAIRE

FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS 2

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE 3

INFORMATION FINANCIERE DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE DU COVID 19 4-5

TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021 6-7

AVIS DU CMF

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT -OPA-

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OBLIGATOIRE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE HEXABYTE INITIEE PAR LA SOCIETE STANDARD SHARING SOFTWARE (3S) 8-14

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT -OPR-

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE TUNISIE VALEURS -INTERMEDIAIRE EN BOURSE- 15-17

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

LES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL – AMS - 18-19

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

LES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL – AMS - 20-21
TUNIS RE 22-23

LIQUIDATION D'UN OPCVM SUITE A L'EXPIRATION DE SA DUREE DE VIE

FCP SMART EQUITY 2 24

INFORMATIONS POST AGO-AGE

ARAB TUNISIAN LEASE – ATL – AGO - 25-29
MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD – MPBS - AGE - 30-31

PAIEMENT DE DIVIDENDES

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES – SAH - 32

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

- STARTUP FACTORY SEED FUND

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

- TUNISIE PROFILES ALUMINIUM – TPR –

AVIS DU CMF

AGREMENT DE LIQUIDATION D'UN OPCVM SUITE A L'EXPIRATION DE SA DUREE DE VIE

FCP SMART EQUITY 2

Fonds Commun de Placement de catégorie mixte
Agrément du CMF n° 63-2014 du 23 décembre 2014
Adresse : 5, rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 16 juillet 2020, d'agréer la liquidation du fonds commun de placement «FCP SMART EQUITY 2», suite à l'expiration de sa durée de vie.

2020 - AC - 028

AVIS DU CMF

AGREMENT DE CHANGEMENT DU DEPOSITAIRE

FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS

Fonds Commun de Placement de catégorie mixte dédié exclusivement
au personnel de l'UIB titulaire de Comptes Epargne en Actions -CEA-
Agrément du CMF n° 17-2017 du 16 février 2017
Adresse : Green Center, Bloc C 2^{ème} étage- Rue du Lac Constance-
Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 16 juillet 2020, d'octroyer son agrément pour le changement du dépositaire de « FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS » et la désignation de AMEN BANK en tant que nouveau dépositaire en remplacement de l'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES.

2020 - AC - 028

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au Conseil du Marché Financier et à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du Conseil du Marché Financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2020, au plus tard le 20 juillet 2020.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE.....

Siège social :

La sociétépublie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x^{ème} trimestre

Indicateurs :

Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1
-------------------------------------	---	--	--	------------------------

Commentaires

- bases retenues pour leur élaboration ;
- justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ;
- exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ;
- justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ;
- informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité.

Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.

La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de :

- définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ;

- justifier leur choix et d'expliquer leur portée ;
- les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée.

La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où :

- elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ;
- elle exploite des unités louées auprès de tiers.

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

COMMUNIQUE DU CMF

Avec l'amélioration relative de la situation sanitaire en Tunisie et compte tenu des conséquences économiques attendues de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.

Le Conseil du Marché Financier, et dans le cadre de son rôle de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, tient à encourager les sociétés à suivre les meilleures pratiques en matière de communication financière permettant de promouvoir la confiance des investisseurs.

Ainsi et eu égard au contexte COVID 19, qui rend nécessaires des divulgations spécifiques, détaillées et plus importantes d'informations significatives ainsi qu'une réponse de la part des organes de gouvernance aux circonstances évolutives, le CMF a procédé à une relance par courrier aux sociétés concernées afin de rappeler les éléments à prendre en considération lors de la publication des états financiers intermédiaires ainsi qu'au niveau de l'information permanente à divulguer.

Les sociétés cotées ont été appelées à informer au niveau de leurs états financiers au 30 juin 2020 sur les hypothèses et les jugements retenus, une attention particulière devant être accordée à l'hypothèse de continuité d'exploitation.

Dans ce cadre et compte tenu des difficultés accrues d'implication de jugements et d'estimations liées au contexte COVID, le CMF a rappelé l'importance du rôle primordial attribué aux comités permanents d'audit, de veille à la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires.

Aussi, les dites sociétés ont été invitées à inclure au niveau de leurs états financiers semestriels, une information relative notamment à l'impact du COVID 19 sur l'activité, la situation financière et les performances, ainsi que sur les mesures gouvernementales de soutien dont elles ont bénéficié le cas échéant.

- Suite -

L'information communiquée sur l'impact de la pandémie du COVID 19 devant être régulièrement mise à jour, avec les données les plus récentes relatives aux conséquences de cette crise sur la situation financière et sur les perspectives d'avenir.

Le CMF a appelé également les sociétés à la plus grande transparence concernant l'information divulguée sur le marché. Par conséquent, les émetteurs ont été encouragés à porter une attention particulière à leurs obligations d'information continue relative notamment aux répercussions connues et anticipées de la pandémie ainsi qu'à, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres.

COMMUNIQUE DU CMF

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, aux banques et aux établissements financiers*, aux sociétés d'assurance et de réassurance ; qu'en vertu de la décision de l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 6 septembre 2018, les institutions sus indiquées sont appelées à établir leurs **états financiers consolidés** selon les normes internationales d'information financière (IFRS) à partir du 1^{er} janvier 2021.

A cet effet, les sociétés et établissements concernés sont appelés dès à présent, à mettre en place un plan d'actions, détaillant les étapes nécessaires pour l'implémentation du nouveau référentiel comptable qui sera adopté. Ce plan doit être approuvé par le conseil d'administration ou le conseil de surveillance de l'institution, qui sera assisté par le comité permanent d'audit.

Chaque institution concernée, doit veiller à la constitution d'un comité ou d'un groupe de travail pour le suivi et la supervision de l'exécution dudit plan. Ledit comité rend compte de ses travaux directement au conseil d'administration ou au conseil de surveillance et doit inclure au minimum des responsables des unités chargées du système d'information, du service comptable et financier, du service audit interne et des représentants des sociétés du groupe.

Ce comité sera chargé notamment de :

- Mettre en place le plan d'actions ci-dessus indiqué et l'échéancier d'exécution dudit plan ;
- Recenser les difficultés d'application du nouveau référentiel et les divergences avec le référentiel existant ;
- Préparer une étude d'impact traduisant l'effet de l'adoption des normes IFRS sur la situation financière du groupe.

(*) Les établissements financiers qui font appel public à l'épargne.

- Suite -

Les sociétés et établissements concernés, sont appelés à informer **régulièrement le CMF de l'état d'avancement desdits travaux.**

Aussi les institutions susvisées, sont encouragées à suivre les meilleures pratiques d'information financière pendant la période de transition entre les normes comptables locales et les normes internationales IFRS applicables à compter de 2021.

Il est à signaler, qu'en cas de difficultés ou d'incertitudes, dans la mise en application du référentiel IFRS et afin de se prononcer sur les traitements appropriés, les sociétés concernées sont appelées à consulter le Conseil National de la Comptabilité, organisme chargé, de par les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable, d'examiner et de donner son avis sur l'application des normes comptables et de traiter les questions relatives à la comptabilité.

Aussi, les sociétés susvisées sont appelées, à exposer au niveau du rapport annuel relatif à l'exercice 2019, les principales dispositions prises pour assurer le succès du projet de transition vers les normes IFRS et le degré d'avancement dudit projet. Cette description pourra comprendre, les mesures générales prises pour traiter les problématiques opérationnelles et de contrôle, ainsi que les risques et incertitudes susceptibles d'affecter l'activité et engendrés par le changement de référentiel comptable.

Enfin lesdites sociétés sont invitées à organiser des communications financières au cours de l'année 2020, à l'attention des différents professionnels de la place afin d'éclairer le public sur les principales divergences d'ores et déjà identifiées entre les méthodes comptables actuellement suivies et celles qui seront adoptées en 2021, ainsi que sur l'impact de l'adoption du référentiel IFRS sur la situation financière du groupe.

AVIS DU CMF**Offre Publique d'Achat -OPA-****Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat Obligatoire
sur les actions de la société Hexabyte initiée
par la société Standard Sharing Software (3S)**

Par décision n° 19 du 29 juin 2020, le Conseil du Marché Financier a fixé les conditions de l'Offre Publique d'Achat-OPA- obligatoire à laquelle a été soumise la société Standard Sharing Software (3S), visant le reste des actions composant le capital de la société Hexabyte.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée chacun en ce qui le concerne.

I- Identité de l'initiateur :

La société Standard Sharing Software (3S), société anonyme sise à l'Immeuble 3S rue Abou Hamed El Ghazali Montplaisir, 1073 Tunis, est l'initiateur de l'OPA obligatoire.

II- Dénomination de l'établissement chargé du projet d'OPA :

COFIB CAPITAL FINANCES en sa qualité d'intermédiaire en bourse, sis 25, rue Dr Calmette, Cité Mahrajène 1082 Tunis, est l'établissement chargé du projet d'OPA obligatoire et chargé de la réalisation de l'opération.

III- Nombre de titres détenus par l'initiateur de l'offre :

La société Standard Sharing Software (3S) détient 1 758 579 actions représentant 84,41% du capital de la société Hexabyte.

IV- Nombre de titres visés par l'offre :

Par cette OPA obligatoire, la société Standard Sharing Software (3S) vise l'acquisition du reste des actions composant le capital de la société Hexabyte, soit **172 612** actions représentant **8,29%** du capital de la société. L'initiateur s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir sur le marché la totalité des titres présentés en réponse à cette offre dans la limite des titres visés.

V- Prix de l'offre :

Le prix de l'offre est fixé à **7,550 dinars** l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse. Ce prix a été obtenu en application des dispositions de l'article 163 bis du RGB soit le prix le plus élevé entre :

- La moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes de transactions pendant les quatre vingt dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire ;
- Le prix le plus élevé payé pour les mêmes titres par la personne soumise à l'obligation de procéder à une offre publique obligatoire, ou par des personnes agissant de concert avec elle, durant les quatre vingt dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire;
- Le prix des titres conférant le contrôle et qui sont à l'origine de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire.

VI- But de l'offre :

Détenant le fournisseur de services internet (FSI) « GlobalNet », la société Standard Sharing Software (3S), tout comme Hexabyte éprouvent de plus en plus de difficulté à résister aux grands opérateurs, comme en témoigne la progression fulgurante ces dernières années du FSI

- Suite -

« TopNet » qui est adossé à Tunisie Télécom, et qui détiennent ensemble près de 65% de la part de marché en terme d'ADSL. Le deuxième FSI, « GlobalNet », est très loin derrière et n'en détient que 15%.

De plus, la part du marché des deux acteurs indépendants à savoir « GlobalNet » et « Hexabyte » ne cesse de se réduire, même si, du fait de l'offre de gros (achat par le FSI des lignes en gros chez Tunisie Telecom et leur revente aux clients finaux avec une petite marge mais en prenant le risque entier du recouvrement), leurs chiffres d'affaires semblent évoluer positivement mais avec de moins en moins de marges opérationnelles. Ainsi, les marges ne cessent de se réduire et les bénéfices financiers (placements) d'Hexabyte représentent désormais près de 140% des bénéfices opérationnels. Cette tendance ne cesse de s'aggraver au risque de menacer le modèle économique dans sa totalité.

Ainsi, la viabilité des fournisseurs de services internet indépendants devenant de plus en plus difficile au regard de la taille du leader qui s'approche à grand pas d'une situation de monopole, la société Standard Sharing Software envisage de rapprocher certaines de ses activités et de ses investissements afin de bénéficier des économies d'échelles.

La consolidation du positionnement de la société Standard Sharing Software (3S), en tant que deuxième fournisseur de services internet sur le marché tunisien, lui permettra de gagner plus de résilience et de bénéficier d'un effet de synergies positif et d'économies d'échelles.

VII-Intentions pour les douze mois à venir dans les domaines suivants :

a) - Politique industrielle:

Le rapprochement des deux entités s'inscrit dans une synergie de groupe et dans le but de faire face à un marché de plus en plus concentré. La centralisation des achats devra permettre d'économiser les coûts opérationnels et ainsi améliorer les marges et donc renforcer l'efficacité commerciale.

• Impact de la décision d'acquisition sur l'organisation des deux fournisseurs d'accès internet Hexabyte et GlobalNet :

A ce stade, l'intention de l'acquéreur est de maintenir la continuité de l'activité et des métiers tels qu'ils se présentent actuellement. Des synergies organisationnelles seront entreprises afin de faire bénéficier les deux sociétés d'avantages en matière commerciale, de support et de services fournis à la clientèle.

• Impact de l'acquisition sur la gouvernance de la société Hexabyte :

La direction générale sera maintenue telle qu'assurée actuellement par Monsieur Naceur HIDOSSI jusqu'au 31/12/2020. Ce dernier assurera la passation à une ou plusieurs personnes désignées par la société Standard Sharing Software (3S), dans de bonnes conditions.

b) - Politique financière:

La société Standard Sharing Software (3S) s'engage à préserver la santé financière de la société Hexabyte et maintenir un niveau de dette nul.

c) - Politique sociale :

La direction générale sera maintenue telle qu'elle se présente actuellement. L'acquéreur s'engage à maintenir un bon climat social et préserver l'intégralité des droits et avantages acquis par le personnel de la société.

d) Cotation en bourse : Maintien de la cotation ou Offre publique de Retrait- OPR-

Si à l'issue de l'Offre Publique Obligatoire, la société Standard Sharing Software viendrait à détenir, directement ou indirectement ou de concert, au moins 95% des droits de vote de la société Hexabyte, elle sera tenue, soit de rediffuser dans le public le nombre de titres nécessaire à l'établissement d'un marché au cas où elle demanderait le maintien de la cotation

- Suite -

des titres de la société visée, soit de déposer un projet d'Offre Publique de Retrait visant la totalité du reste du capital qu'elle ne détiendrait pas.

VIII- Accords entre l'initiateur de l'offre et la société visée :

Il existe un protocole de cession entre Monsieur Naceur Hidoussi et la société Standard Sharing Software - 3S portant sur 881 684 actions au prix de 7,550 dinars l'action.

Monsieur Naceur Hidoussi, Directeur Général de la société Hexabyte, s'engage à poursuivre la direction de la Société jusqu'au 31/12/2020, et à assurer, la passation à une ou plusieurs personnes désignées par le Cessionnaire, dans de bonnes conditions.

IX- Accords entre l'initiateur de l'offre et des tiers :

Néant

X- Avis du Conseil d'administration sur l'offre publique :

Le conseil d'administration tenu le 19 juin 2020 a approuvé l'opération d'acquisition par la société Standard Sharing Software – 3S, d'un bloc de titres portant sur 881 684 actions de la société HEXABYTE détenus par M. Naceur HIDOUSSE.

Lors de la réunion tenue à la même date, le conseil d'administration a approuvé l'opération de la soumission de la société Standard Sharing Software 3S à une offre publique d'achat obligatoire portant sur le reste du capital de la société HEXABYTE soit de 172 612 actions représentant 8,94% des droits de vote (soit 8,29% du capital de la société).

XI- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :

La présente OPA obligatoire est valable pour une période de 15 séances de bourse minimum allant du jeudi 02 juillet 2020 au mercredi 22 juillet 2020 inclus.

XII- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'opération d'offre :

1- Transmission des ordres :

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, transmettre leurs ordres de vente à leur intermédiaire agréé administrateur jusqu'à la date de clôture de l'offre, soit le 22 juillet 2020. Ces ordres peuvent être révoqués à tout moment jusqu'au jour de clôture l'offre.

2- Centralisation des ordres auprès de la BVMT :

Les intermédiaires en bourse remettent à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis -BVMT-, les états des ordres reçus selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être accompagnés d'une lettre certifiant que le dépôt est effectué conformément aux clauses et conditions de l'offre publique.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

La centralisation des ordres transmis par les intermédiaires en bourse est effectuée au bureau d'ordre de la BVMT. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la BVMT, en particulier les envois par fax.

3- Déclaration des résultats :

A l'issue de l'opération de dépouillement, la BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPA. Ce résultat fera l'objet d'un avis qui paraîtra sur le Bulletin Officiel de la BVMT.

4- Modalités de règlement-livraison :

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

- Suite -

5- Suspension et reprise de cotation :

La cotation en bourse des actions Hexabyte sera suspendue durant les séances de bourse du 30 juin 2020 et du 1er juillet 2020, et reprendra à partir du 02 juillet 2020.

XIII- Renseignements relatifs à la société visée :

1- Renseignements généraux :

- **Dénomination de la société :** Société Hexabyte SA

- **Siège social :** Avenue Habib Bourguiba Immeuble CTAMA 9000 Béja –Tunisie–

- **Téléphone :** 216 78 45 66 66

- **Fax :** 216 78 45 69 00

- **Bureau de Tunis :** 4, Rue Ibn Bassem Menzah 4, 1004 Tunis

-**Tél :** 216 71 232 000-

-**Fax :** 216 71 751 300

-**Forme juridique :** société anonyme

-Législation particulière applicable :

* La société Hexabyte a été créée dans le cadre de la loi 93-120 du 27 décembre 1993 portant promulgation du Code d'Incitation aux Investissements telle que modifiée par les textes subséquents ;

* L'activité de la société en tant que Fournisseur de Services Internet « FSI » est régie par le Code des Télécommunications.

- **Date de constitution :** 09/05/2001

- **Durée :** 99 ans à compter du jour de sa constitution

- **Nationalité :** Tunisienne

- Objet social (article 2 des statuts) :

La société a pour objet principal :

- 1- Assurer la fourniture de services à valeurs ajoutée des télécommunications de type internet.
- 2- Assurer la conception, la production et la commercialisation de tous logiciels, matériels et équipements informatiques.

La société peut également :

- Procéder à la prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière,
- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

- **Numéro de l'identifiant unique du Registre National des Entreprises :** 0760635K

- **Exercice social :** du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année

- Suite -

2-Administration, direction et contrôle:**Conseil d'Administration :**

Membres	Qualité	Représenté par	Mandat
Aïssa Hidoussi	Président	Lui-même	2019-2021
Naceur Hidoussi	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Zeineb Bhira épouse Hidoussi	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Rafïaa Bhira épouse Harzallah	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Mohammed Dimassi	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Ines Zalila	Administrateur	Lui-même	2019-2021

Direction :

M. Naceur Hidoussi : Directeur Général de la société Hexabyte.

Contrôle :

Commissaire aux comptes	Adresse	Mandat
Cabinet CONSULTING & FINANCIAL FIRM, représenté par M. Walid BEN AYED, Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie	5, rue Sufeilula- Mutuelleville Tunis Tél : 71 841 110 Fax : 71 841 160	2019-2021

3- Renseignements concernant le capital :

- **Capital social** : 2 083 334 dinars

- **Nombre total des droits de vote** : 1 931 191 droits de votes

- **Nombre total des titres** : 2 083 334 actions

- **Structure du capital de la société Hexabyte après l'acquisition du bloc de contrôle en date du 25/06/2020 par la société Standard Sharing Software (3S):**

Actionnaire	Nombre d'actions	Montant en dinars	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
La société Standard Sharing Software (3S)	1 719 979	1 719 979	82,56%	1 719 979	89,06%
SPI Nafissa	38 600	38 600	1,85%	38 600	2%
Société Hexabyte(contrat rachat d'actions)	152 143	152 143	7,3%	0	0%
Autres actionnaires	172 612	172 612	8,29%	172 612	8,94%

4- Situation financière de la société :**4-1 Etats financiers individuels de la société Hexabyte arrêtés au 31 décembre 2019 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6086 du vendredi 17/04/2020.

4-2 Etats financiers consolidés du Groupe Hexabyte arrêtés au 31 décembre 2019 :

- Suite -

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6086 du vendredi 17/04/2020.

4-3 Indicateurs d'activité trimestriels de la société Hexabyte arrêtés au 31/03/2020 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6088 du mardi 21/04/2020.

4-4 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Part de marché :

La part de marché de Hexabyte s'est établie à 5,90% en 2019. Elle évoluera en moyenne de 0.200 point l'an pour atteindre 64 milles parts en 2024, soit 6,90% de part de marché.

Revenus ADSL :

Revenus ADSL résidentiel :

Les projections de revenus ADSL ont été arrêtées sur la base des chiffres des 3 dernières années.

Le revenu moyen par abonné est de 185,618 dinars /an.

Ainsi, les revenus de ventes d'abonnement ADSL passeront à 9 067 mille dinars en 2020, 9 739 mille dinars en 2021, 10 450 mille dinars en 2022, 11 202 mille dinars en 2023 et enfin 11 998 mille dinars en 2024.

Il est attendu que l'année 2020 connaisse l'apparition de nouveaux débits ADSL qui seront vendus en mode guichet unique ainsi que le démarrage de la commercialisation de produits Tunisie Télécom dans les agences de Hexabyte.

Les revenus ADSL Corporate : Les revenus ADSL des clients Corporate a connu une forte croissance sur la période 2015-2019. Les projections d'activité sur la période allant de 2019 à 2022 ont été élaborées en prenant en considération un taux de croissance moyen de 7,5% sur les cinq prochaines années.

Les autres revenus d'exploitation :

Les revenus tablettes et sécurité : Ce marché connaît une décroissance notable à cause de la prolifération des ventes sur le marché parallèle et les risques d'impayés. La société envisage de réduire les ventes de ce produit et de se concentrer davantage sur son corps de métier principal. Le management anticipe une décroissance annuelle de 10% sur les 5 prochaines années.

Les revenus de l'activité Géo localisation et accessoires /divers : Les équipes de Hexabyte ont développé une plateforme de géo localisation et de suivi GPS. Cette activité présente aussi un fort potentiel d'export. 89 029 dinars de vente sont prévus pour l'année 2020. Une forte croissance du secteur est anticipée, surtout avec l'arrivée des nouvelles licences IoT (Internet of Things). Par ailleurs, les ventes estimées atteindront 184 milles dinars en 2024.

Le tableau suivant récapitule le mix-produit prévisionnel d'Hexabyte sur la période 2019-2023 : Part de Marché ADSL

- Suite -

	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de ports ADSL du marché	800 800	832 832	866 145	900 791	936 823
Evolution du marché	4%	4%	4%	4%	4%
Nombre de ports ADSL Hexabyte (A)	48 849	52 468	56 299	60 353	64 641
Part de marché Hexabyte	6,10%	6,30%	6,50%	6,70%	6,90%
Revenu moyen/Abonné ADSL en Dt (B)	185,618	185,618	185,618	185,618	185,618
Revenus ADSL					
<i>Revenu ADSL résidentiel (A*B)</i>	9 067 216	9 739 082	10 450 190	11 202 604	11 998 490
<i>Revenu ADSL Corporate (C)</i>	2 221 459	2 388 069	2 567 174	2 759 712	2 966 690
Taux de croissance	7,50%	7,50%	7,50%	7,50%	7,50%
Total Revenu ADSL (A*B +C) (1)	11 288 675	12 127 151	13 017 364	13 962 316	14 965 180
Autres Revenus					
<i>Tablettes et Sécurité</i>	441 172	397 955	358 159	322 343	290 109
Taux de croissance	-10%	-10%	-10%	-10%	-10%
<i>Activité Géolocalisation et accessoires</i>	89 029	106 835	128 202	153 843	184 611
Taux de croissance	20%	20%	20%	20%	20%
Total Autres Revenus (2)	530 201	504 790	486 361	476 186	474 720
Total des revenus (1+2)	11 818 876	12 631 941	13 503 725	14 438 502	15 439 900

AVIS DU CMF

Offre Publique de Retrait -OPR-

Avis d'ouverture d'une Offre Publique de Retrait sur les actions de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse-

Par décision n° 18 du 19 juin 2020, le Conseil du Marché Financier a déclaré recevable l'Offre Publique de Retrait sur les actions de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse-.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée, chacun en ce qui le concerne.

Il est porté à la connaissance du public, des actionnaires de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse- et des intermédiaires en bourse que la Banque Internationale Arabe de Tunisie –BIAT– détenant 98,39% du capital de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse-, lance une Offre Publique de Retrait -OPR- visant l'acquisition des actions qu'elle ne détient pas dans le capital de ladite société et ce, dans le cadre de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

I - INFORMATIONS GENERALES :**1. Présentation de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse- :**

- **Date de constitution** : 22 mai 1991.

- **Objet social** : La société a pour objet le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

- ✓ Le placement des titres émis par les entreprises désirant faire appel public à l'épargne.
- ✓ La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers pour le compte de tiers.
- ✓ La gestion de portefeuille pour le compte de clients.
- ✓ Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions-acquisitions d'entreprises, évaluation de projet, introduction de sociétés en bourse.

Et d'une manière générale toutes opérations connexes de dépôts de titres, d'encaissement et de paiement de coupons, de service financier des titres des entreprises, de dépositaire et de gestionnaire d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières ou compatibles avec son objet.

La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés ou opération quelconques par voie de fusion, apports, souscriptions, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière.

Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

- **Capital social** : 20 000 000 dinars, divisé en 4 000 000 actions ordinaires de nominal 5 dinars chacune.

2. Structure du capital au 12 juin 2020 :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Initiateur : Banque Internationale Arabe de Tunisie –BIAT–	3 935 729	98,39%	3 935 729	98,39%
Autres actionnaires : 144 actionnaires	64 271	1,61%	64 271	1,61%
TOTAL	4 000 000	100,00%	4 000 000	100,00%

- Suite -**3. Composition actuelle du conseil d'administration * :**

Administrateur	Qualité	Représentant	Mandat
M. Mohamed Fadhel ABDELKEFI	Président du Conseil d'Administration	Lui-même	2019-2021
M. Fethi MESTIRI	Administrateur indépendant	Lui-même	2020-2021
M. Eric AOUANI	Administrateur indépendant	Lui-même	2020-2021
M. Radhouane ZOUARI	Administrateur	Les actionnaires minoritaires	2019-2021
M. Walid DACHRAOUI	Administrateur	BIAT	2020-2021
M. Mehdi MASMOUDI	Administrateur	Lui-même	2020-2021
M. Walid JAAFAR	Administrateur	Lui-même	2020-2021
Mlle. Aicha MOKADDEM	Administrateur	Elle-même	2020-2021

* Telle qu'approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 29 avril 2020.

4. Transactions récentes :

Les transactions réalisées sur les actions Tunisie Valeurs depuis le 12 juin 2020 s'établissent comme suit :

Séance	Cours en dinars	Volume traité	Capitaux échangés en dinars
16/06/2020	16,980	499	8 473,020

5. Renseignements financiers :**a- Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2019 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6076 du Mercredi 1^{er} avril 2020.

b- Indicateurs d'activité trimestriels relatifs au premier trimestre 2020 :

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6088 du Mardi 21 avril 2020.

II - CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE**1. Présentation de l'initiateur :**

Il s'agit de la Banque Internationale Arabe de Tunisie –BIAT– détenant 3 935 729 actions composant le capital de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse- (soit 98,39% des actions et des droits de vote).

2. But de l'Offre Publique de Retrait :

L'Offre Publique de Retrait vient compléter l'Offre Publique d'Achat à laquelle a été soumise la BIAT en date du 23/03/2020 et qui lui a permis de détenir 98,39% du capital de Tunisie Valeurs-intermédiaire en bourse-.

Le flottant actuel de la société s'élève à 64 271 titres, soit l'équivalent de 1,61% du capital. Au regard de la faible part détenue par le public dans la société, la BIAT se propose de racheter les actions restantes et de retirer la société Tunisie Valeurs de la cote de la Bourse.

3. Intermédiaire en bourse chargé de l'opération :

Tunisie valeurs -intermédiaire en bourse- sis Immeuble Intégra ; Centre Urbain Nord –1082– Tunis Mahrajène, est chargé de la réalisation de l'opération.

4. Nombre de titres visés par l'offre :

64 271 actions représentant 1,61% du capital de la société Tunisie valeurs -intermédiaire en bourse-.

- Suite -

5. Prix de l'offre :

17,480 dinars l'action de nominal 5 dinars.

6. Méthodes d'évaluation et éléments retenus pour l'appréciation du prix des actions de la société visée :

Le prix correspond à celui de l'OPA déduction faite du dividende distribué par Tunisie Valeurs au titre de l'exercice 2019.

7. Période de validité de l'offre :

L'OPR est ouverte pendant 20 séances de bourse, du **mercredi 24 juin 2020** au **mardi 21 juillet 2020** inclus.

8. Engagement de l'initiateur de l'offre :

La Banque Internationale Arabe de Tunisie –BIAT–, initiatrice de l'OPR se déclare unique acquéreuse des actions mises en vente lors de la réalisation de l'opération et s'engage pendant la période de validité de l'offre à acquérir la totalité des actions de la société Tunisie valeurs -intermédiaire en bourse- qui seront offertes à la vente sur le marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

9. Engagement de l'intermédiaire en bourse chargé de la réalisation de l'opération :

Tunisie Valeurs, intermédiaire en Bourse, représentée par son Directeur Général Monsieur Walid Saibi, garantit irrévocablement la teneur des engagements pris pour l'exécution de cette offre dans les conditions sus-indiquées.

10. Transmission des ordres :

Les actionnaires désirant répondre à cette OPR peuvent présenter leurs ordres à l'intermédiaire en bourse de leur choix, durant la période de validité de l'offre.

11. Résultat de l'Offre :

A l'expiration du délai de validité de l'offre, la BIAT informera la BVMT du nombre de titres "Tunisie Valeurs" acquis pendant cette période. La BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPR qui fera l'objet d'un avis qui paraîtra aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF.

A l'issue de l'OPR et quel que soit son résultat, la radiation du marché principal de la cote de la bourse de l'ensemble des actions de la société Tunisie Valeurs -intermédiaire en bourse- sera prononcée. Toutefois, si le nombre des actionnaires de ladite société demeure supérieur à 100, cette dernière ne sera pas déclassée de la catégorie des sociétés faisant appel public à l'épargne et ce, en vertu de l'article 1^{er} de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

La cotation en bourse de "Tunisie Valeurs" reprendra à partir du mercredi 24 juin 2020.

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ateliers Mécaniques du Sahel – AMS

Siège social : Rue Ibn Khaldoun 4017 - Sousse

La société les Ateliers Mécaniques du Sahel « AMS » représentée par son Directeur Général Mr Hatem Chabchoub porte à la connaissance de ses actionnaires et le grand public qu'en date du 24 juin 2020, une réunion a été tenue au gouvernorat de Sousse présidée par Madame le Gouverneur Raja Trabelsien présence de la syndicale de la société, des représentants des autorités locales, des membres de l'UGTT et de l'inspection de travail de Sousse.

Au cours de ladite réunion, des discussions ont été échangées entre les différentes parties sur la situation actuelle de la société et les scénarios de la reprise de son activité, mais aussi des négociations ont eu lieu pour se convenir sur un chômage technique considéré indispensable par les dirigeants sociaux de la société afin de mettre en œuvre le plan de restructuration financière et opérationnelle.

Lequel plan, ayant coûté d'importants honoraires pour la société, est le résultat de collaboration de plusieurs cabinets de conseil et de l'implication des cadres de la société dans sa définition.

La réunion de négociation au siège du gouvernorat de Sousse s'est clôturée par un accord sur une période de chômage technique de 3 mois (reconductible une fois pour la même période) mais que sa mise en place est restée conditionnée par le paiement des salaires du mois de mai 2020 au plus tard le 30 juin 2020.

A la date de ce communiqué, les dirigeants sociaux de la société, n'ayant épargné aucun effort pour honorer leur engagement et payer les salaires dus, estiment que la situation va se débloquer d'un jour à l'autre, et ce malgré le choix d'escalade effectué par certains membres du syndicat de la société et les actions orchestrées presque chaque jour en signe de réclamation (certaines personnes y ont participé malgré qu'elles ne travaillent même pas aux AMS).

Il est aussi capital de signaler que les dirigeants sociaux de la société, appuyés par l'actionnaire de référence, sont engagés et déterminés dans leur choix de préserver la continuité

- Suite -

d'exploitation de la société et le maintien des emplois, et ce en réponse à toutes les diffamations publiées particulièrement sur les réseaux sociaux.

Dans ce cadre, la Direction Générale voulait rassurer toutes les parties prenantes que l'identification et le rapprochement d'un bailleur de fonds sont toujours d'actualité et des rencontres ont été effectuées ses derniers jours dans l'objectif de concrétiser une levée de fonds tel qu'il a été signalé dans les résultats du plan de restructuration.

D'un autre côté, la Direction Générale de la société, a préparé un plan de reprise de l'activité de la société à partir de mi-août. Ledit plan comporte les actions prioritaires à effectuer, particulièrement, le dédouanement des matières premières déjà au port et l'achat des matières premières sur le marché local, afin de permettre à la société de générer des revenus et réactiver son cycle d'exploitation.

De plus, la société a déjà des commandes à honorer pour un pays africain pour un montant de 550 mille euros.

Toutefois, la mise en œuvre de ce plan est aussi conditionnée par un support financier des banques de la place. A cet effet, suite aux divers engagements et efforts faits par la Direction Générale les semaines dernières dans l'objectif de normaliser son engagement bancaire, une demande de financement est déjà déposée auprès de la STB pour un accord espéré dans les jours qui suivent.

Par ailleurs, la société n'a toujours pas reçu de réponse positive pour le bénéfice des mesures de soutien et d'accompagnement décidées par le Gouvernement tunisien dans le cadre de la limitation des répercussions économiques de la crise liée au COVID-19, bien que plusieurs autres sociétés ont déjà reçu l'appui des banques nationales dans ce même cadre.

Les dirigeants sociaux soucieux de l'absence jusqu'à présent de tout soutien envers la société, convoitent un accompagnement collectif de toutes les parties afin de surmonter cette période difficile et rendre à la société sa notoriété historique en tant qu'un important industriel de la région de Sousse et fleuron de l'économie tunisienne créée depuis 1962.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Les Ateliers Mécaniques du Sahel S.A.
Siège Social : Rue Ibn Khaldoun - 4018 Sousse - Tunisie

Les Ateliers Mécaniques du Sahel publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2020.

	Unités	2 ^{ème} Trimestre			Cumul du 01/01 au 30/06			Exercice
		2020	2019	%	2020	2019	%	2019
Chiffre d'affaires	DT	0	3 533 480	-100%	2 631 365	10 359 026	-75%	18 069 073
Chiffre d'affaires local	DT		3 502 476	-100%	2 302 168	10 328 022	-78%	17 764 915
Chiffre d'affaires à l'exportation	DT		31 004	-100%	329 197	31 004	962%	304 158
Production	DT		5 511 514	-100%	3 588 700	14 863 396	-76%	18 105 074
Investissements	DT	0	191 328	-100%	152 500	326 823	-53%	695 762
Investissements Corp&Incop	DT		191 328	-100%	152 500	326 823	-53%	695 762
Structure de l'endettement	DT	-	-		50 532 706	49 253 624	3%	45 756 556
Endettement à LMT	DT				10 225 900	14 096 972	-27%	11 626 462
Endettement à CT	DT				30 280 302	25 252 753	20%	24 235 778
Découverts bancaires	DT				10 026 504	9 903 899	1%	9 894 316

- (1) Les chiffres de l'exercice 2019 sont les données comptables provisoires au 31/12/2019 avant rapport des commissaires aux comptes.
- (2) Les chiffres arrêtés au 30/06/2020 restent provisoires jusqu'à l'approbation des états financiers intermédiaires par les Commissaires aux Comptes.
- (3) L'endettement = endettement bancaire + dette fiscale + dette envers la CNSS + prêt obtenu auprès de l'actionnaire de référence « LIG ».

Commentaires :**CHIFFRE D'AFFAIRES**

À la clôture du deuxième trimestre 2020, la société les Ateliers Mécaniques du Sahel a réalisé un chiffre d'affaires de 2 631 mDT contre 10 359 mDT au 30 Juin 2019, enregistrant ainsi une baisse de 75%.

- Suite -

Cette baisse est due principalement à :

- ➔ La propagation de la pandémie de CORONA VIRUS commençant par la Chine en novembre 2019 et arrivant en Italie fin janvier 2020, qui a créé une panique générale à l'échelle mondiale et a impacté négativement nos approvisionnements à partir du mois de janvier (en provenance de l'Asie) et février (en provenance de l'Europe) suite à la fermeture de plusieurs de nos fournisseurs Chinois et Italiens, chose qui a ralenti notre production et a causé la chute de nos ventes.
- ➔ L'arrêt de l'activité fin de la deuxième semaine du mois de mars suite à la propagation de la pandémie de CORONA VIRUS en Tunisie et la décision du gouvernement pour un confinement général.
- ➔ L'absence de facturation pour les marchés publics,
- ➔ La régression de la demande du marché, influencée par la situation économique du pays et particulièrement le secteur de l'immobilier,
- ➔ La forte progression de l'importation des produits turcs sur le marché local,
- ➔ La distribution sur le marché des produits "AMS" contrefaits en provenance de la Chine et en toute impunité et aussi sous le label « OMS ».

PRODUCTION

À la clôture du premier semestre 2020, la valeur de la production finie a enregistré une baisse de 76% par rapport au 30 juin 2019, en affichant une valeur de 3 588 mDT contre 14 863 mDT pour la même période de l'année 2019.

Cette baisse est expliquée principalement par :

- L'arrêt total de nos approvisionnements venant de la Chine et de l'Italie suite à la crise de CORONA VIRUS.
- La panique générale causée par ce CORONAVIRUS qui a impacté négativement l'activité commerciale liée à notre secteur d'activité et par la suite notre production.
- Et l'arrêt de l'activité suite à la décision du confinement général par le gouvernement pour maîtriser la propagation de la pandémie de CORONA VIRUS en Tunisie.

INVESTISSEMENTS

Les investissements cumulés (incorporels & corporels) ont atteint 152 mDT à la clôture du deuxième trimestre 2020, contre 327 mDT pour la même période de l'année 2019, soit une baisse de 53%.

ENDETTEMENT

La valeur de l'endettement financier de la société au 30 juin 2020 a enregistré une légère hausse de 3% par rapport à la clôture du deuxième trimestre 2019, soit une valeur de l'ordre de 50 533 mDT contre une valeur de 49 254 mDT.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE- TUNIS RE
Siège social : 12, Avenue du Japon-Montplaisir-BP29-1073 Tunis

La société tunisienne de réassurance TUNIS RE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2020 :

		INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS DE TUNIS RE				EN DT
		Deuxième trimestre 2020				Année 2019
		TM2 2020	TM2 2019	Au 30/06/2020	Au 30/06/2019	Année 2019
PRIMES						
Acceptation	BRANCHE					
	Incendie	9 495 616	9 963 633	40 801 344	40 239 046	57 659 520
	Accidents et Risques Divers	6 409 824	4 650 170	11 844 619	11 057 144	21 203 540
	Risques Techniques	2 786 204	3 611 334	9 280 565	10 389 123	12 642 275
	Transport	4 731 472	3 234 188	9 119 155	8 257 326	21 916 317
	Aviation	-2 088 922	706 079	-1 519 758	1 184 928	14 879 727
	Total non vie	21 334 193	22 165 404	69 525 925	71 127 567	134 301 379
	Vie	1 584 605	2 110 069	4 391 400	4 133 111	9 203 177
	Activité Retakaful	3 263 150	3 511 997	9 022 699	9 213 801	18 631 216
	TOTAL GENERAL	26 181 949	27 787 470	82 940 023	84 474 480	162 135 772
Rétrocession	Incendie	5 520 573	5 456 945	25 792 873	24 544 021	33 875 461
	Accidents et Risques Divers	3 13 076	280 893	916 657	812 211	1 552 255
	Risques Techniques	1 692 776	2 435 003	5 236 422	6 230 786	11 091 918
	Transport	1 196 845	942 905	2 478 400	2 687 333	9 362 122
	Aviation	-2 308 142	160 346	-2 018 110	519 801	14 478 731
	Total non vie	6 415 127	9 276 092	32 406 242	34 794 253	70 360 487
	Vie	83 420	58 530	148 964	117 060	254 209
	Activité Retakaful	1 181 420	794 504	3 602 125	2 999 405	5 801 235
	TOTAL GENERAL	7 679 968	10 129 126	36 157 332	37 910 718	76 415 930
	NET	18 501 981	17 658 344	46 782 691	46 563 762	85 719 842
CHARGES D'ACQUISITION						
Acceptation	BRANCHE					
	Incendie	3 261 461	3 369 152	10 739 428	10 279 434	16 422 806
	Accidents et Risques Divers	769 091	696 984	2 239 163	2 002 860	3 643 789
	Risques Techniques	984 225	1 317 096	3 384 683	3 240 870	5 774 829
	Transport	1 272 421	887 010	2 707 378	2 306 782	4 927 769
	Aviation	3 114	5 307	73 075	32 308	165 093
	Total non vie	6 290 311	6 275 549	19 143 726	17 862 355	30 934 287
	Vie	8 426	410 563	1 201 999	1 532 932	3 470 512
	Activité Retakaful	960 319	1 013 397	2 885 176	2 532 632	4 595 711
	TOTAL GENERAL	7 259 056	7 699 509	23 230 900	21 927 918	39 000 510
Rétrocession	Incendie	1 321 509	1 227 780	10 249 994	8 658 869	10 894 442
	Accidents et Risques Divers	91 545	56 343	259 782	202 238	400 847
	Risques Techniques	240 587	1 075 822	2 307 676	2 083 847	3 366 405
	Transport	95 727	208 697	370 312	463 109	1 005 712
	Aviation	26 709	20 616	50 273	39 477	88 777
	Total non vie	1 776 077	2 589 258	13 238 037	11 447 540	15 756 182
	Vie	0	0	0	69	69
	Activité Retakaful	320 790	160 262	1 628 574	1 053 760	1 539 424
	TOTAL GENERAL	2 096 867	2 749 521	14 866 611	12 501 369	17 295 675
	NET	5 162 189	4 949 988	8 364 289	9 426 549	21 704 835
CHARGES SINISTRES						
Acceptation	BRANCHE					
	Incendie	28 544 171	13 663 825	35 135 181	18 753 642	35 200 054
	Accidents et Risques Divers	4 859 731	8 290 249	5 909 528	9 864 508	14 971 331
	Risques Techniques	2 247 223	3 486 552	3 128 930	4 324 904	10 748 912
	Transport	1 414 057	2 775 239	2 992 687	3 535 820	11 861 985
	Aviation	656 927	252 241	831 520	434 737	1 770 776
	Total non vie	37 722 109	28 468 106	47 997 846	36 913 611	74 553 057
	Vie	600 351	1 601 420	438 749	1 866 136	3 689 031
	Activité Retakaful	1 961 917	6 395 047	4 369 153	7 093 251	11 318 915
	TOTAL GENERAL	40 284 377	36 464 573	52 805 747	45 872 998	89 561 003
Rétrocession	Incendie	23 513 100	8 590 421	27 287 476	12 969 208	19 700 337
	Accidents et Risques Divers	-1 20 596	1 903 629	86 923	1 915 029	1 959 173
	Risques Techniques	905 964	1 409 572	1 355 951	1 782 385	4 379 084
	Transport	-2 351 750	-226 148	-1 458 991	1 326	3 423 540
	Aviation	722 289	1 460 113	747 520	1 280 200	2 613 574
	Total non vie	22 669 007	13 137 586	28 018 881	17 948 147	32 075 708
	Vie	0	0	0	0	0
	Activité Retakaful	159 359	2 025 357	791 356	2 431 591	2 650 559
	TOTAL GENERAL	22 828 366	15 162 943	28 810 237	20 379 738	34 726 267
	NET	17 456 011	21 301 630	23 995 510	25 493 260	54 834 736
PRODUITS FINANCIERS						
		TM2 2020	TM2 2019	Au 30/06/2020	Au 30/06/2019	Année 2019
	Produits Financiers Non Retakaful	158 122	113 519	309 724	233 008	23 944 259
	Produits Financiers Retakaful	6 422 592	5 567 774	12 469 024	11 111 825	471 755
	TOTAL GENERAL	6 580 714	5 681 293	12 778 748	11 344 833	24 416 014

- Suite -

Commentaires sur l'Activité de la Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re » Au 30 Juin 2020

Remarque :

Les chiffres sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les rubriques (sinistre réglés, sinistres déclarés, primes cédées, commissions).

Les indicateurs au 31/12/2019 sont relatifs à l'exercice 2019 audité.

Les faits saillants ayant marqué l'activité au premier Semestre 2020.

- ❖ En dépit de la crise sanitaire, survenue courant ce premier semestre de 2020, touchant de multiple domaine d'activité, Tunis Re a réussi à garder le même niveau de performance de 2019, et ce par la réalisation d'un chiffre d'affaires de 82,940 MDT, soit un taux de réalisation de **52%** par rapport aux prévisions ajustées pour l'année 2020.
- ❖ Par zone, le marché Etranger a réalisé une progression de 1% pour atteindre 45 MDT contre une légère baisse de 5% enregistré sur le marché domestique expliquée notamment par la ralentissement au niveau de la souscription des affaires, principalement pour les branches transport et aviation, ayant été directement impactées par la crise du COVID 19.
- ❖ L'activité Retakaful, a évolué au même rythme que l'activité ordinaire enregistrant au 30 juin 2020, un chiffre d'affaires de 9,023 MDT soit au même niveau qu'au 1^{er} semestre 2019.
- ❖ Une hausse de la charge de sinistre brute de 15%, par rapport à la même période de 2019, expliquée par la survenance d'un sinistre (incendie) important, courant ce 1^{er} semestre au niveau du marché domestique.
- ❖ Une bonne protection en rétrocession couvrant 55% de cette charge sinistre, permettant ainsi une amélioration de 6% de la charge sinistre nette au 30 juin 2020.
- ❖ Les produits financiers ont enregistré une nette **évolution de 12,6%** par rapport au 30 juin 2019. Ces produits englobent les intérêts courus et non échus (pour les deux exercices 2019 et 2020). Ils ne tiennent pas compte des intérêts sur dépôts auprès des cédantes.

AVIS DES SOCIETES

LIQUIDATION D'UN OPCVM SUITE A L'EXPIRATION DE SA DUREE DE VIE

FCP SMART EQUITY 2

Fonds Commun de Placement de catégorie mixte
Agrément du CMF n° 63-2014 du 23 décembre 2014
Adresse : 5, rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère

SMART ASSET MANAGEMENT, gestionnaire de FCP SMART EQUITY 2, porte à la connaissance des porteurs de parts et du public qu'en application:

- des dispositions de l'article 32 du Code des Organismes de Placement Collectif, elle a obtenu en date du 16 juillet 2020 l'agrément de la liquidation du fonds.
- des dispositions de l'article 22 du code des Organismes de Placement Collectif, elle assume les fonctions de liquidateur du fonds.

La date d'entrée en vigueur de la liquidation est fixée au 16 juillet 2020.

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

ARAB TUNISIAN LEASE –ATL-

Siège social : Ennour Building, Centre Urbain Nord, 2082 Mahrajène –Tunis-

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 1^{er} juillet 2020, la société ARAB TUNISIAN LEASE –ATL- publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres.
- ♦ Liste des membres du Conseil d'administration

1. Les résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du conseil d'administration sur les états financiers individuels et du rapport de gestion y afférant et du rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers individuels de l'exercice 2019, approuve tels qu'ils ont été présentés le rapport du conseil d'administration et les états financiers individuels dudit exercice comportant le bilan et l'état des engagements hors bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et les notes annexes.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

(Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du conseil d'administration sur les états financiers consolidés et du rapport de gestion du groupe y afférant et du rapport d'audit des commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés de l'exercice 2019, approuve tels qu'ils ont été présentés les états financiers consolidés dudit exercice comportant le bilan et l'état des engagements hors bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et les notes annexes.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

(Réaffectation de réserves pour réinvestissements exonérés devenus disponibles en résultats reportés)

L'Assemblée Générale, connaissance prise de la disponibilité de réserves pour réinvestissements exonérés à hauteur de **650.373,637 Dinars**, décide de les réaffecter en résultats reportés.

Ainsi le solde du poste résultats reportés avant affectation sera de **1.648.705,794 Dinars** détaillés comme suit :

- Suite -

	Distribuables en franchise de retenue	Distribuables avec retenue à la source	Total
Résultats reportés au 31 décembre 2018	54.502,029	943.830,128	998.332,157
Réaffectation des réserves pour réinvestissements exonérés devenues disponibles	650.373,637	-	650.373,637
Résultats reportés avant affectation	704.875,666	943.830,128	1.648.705,794

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

(Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2019)

L'Assemblée Générale, constatant que les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2019 et approuvés par la présente assemblée font ressortir un résultat bénéficiaire de l'exercice de **1.666.540,167 Dinars** et des résultats reportés excédentaires des exercices antérieurs de **1.648.705,794 Dinars**, soit au total un résultat distribuable de **3.315.245,961 Dinars**, décide, sur proposition du conseil d'administration :

- De prélever sur ce montant, conformément à la loi, **165.762,298 Dinars** pour doter la réserve légale ;
- D'affecter le reliquat, soit **3.149.483,663 Dinars** en résultats reportés.

Sur cette base, la répartition du bénéfice distribuable se présente comme suit :

Résultat net de 2019	1.666.540,167
Résultats reportés de 2018 (Dont réserves pour réinvestissement devenues disponibles)	1.648.705,794
Bénéfice distribuable	3.315.245,961
Réserve légale	165.762,298
Premier reliquat :	3.149.483,663
Résultats reportés de 2019 (distribuables en franchise de retenue)	704.875,666
Résultats reportés de 2019 (distribuables avec retenue à la source)	2.444.607,997

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

(Approbation des conventions et engagements visés par l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements soumis aux dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi qu'aux dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, prend acte de ce rapport et approuve les conventions dont il fait état, préalablement autorisées par le conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

(Rapport spécial des commissaires aux comptes établi conformément aux dispositions de l'article 202 du code des sociétés commerciales)

- Suite -

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 200 du code des sociétés commerciales exposant les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation préalable n'a pas été respectée décide, conformément aux dispositions de l'article 202 du même code, de prendre acte des conclusions dudit rapport et d'approuver les conventions qui y sont mentionnées.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

(Quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019)

L'Assemblée Générale, donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

(Fixation des jetons de présence)

L'Assemblée Générale, décide de fixer à 221 250.000 Dinars le montant global des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

La répartition entre les administrateurs du montant global des jetons de présence, au titre des réunions du conseil d'administration et de ses comités, sera déterminée par le conseil d'administration conformément aux dispositions de l'article 36 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2011-06 du 20 Mai 2011 portant renforcement des règles de bonne gouvernance dans les Banques et les Etablissements Financiers.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

(Ratification de la cooptation d'administrateurs)

L'Assemblée Générale, ratifie la cooptation par le conseil d'administration lors de sa réunion du 2 juin 2020 de M. Med Sadok Driss CIN n°04776653 en qualité d'administrateur, en remplacement de M. Lassaad JAZIRI, et de la société ASIRAK.SA représentée par M. Ridha ZERZERI en qualité d'administrateur, en remplacement de M. Riadh HAJJEJ, pour la durée du mandat de ces derniers restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

En conséquence, la composition du conseil devient comme suit :

Membre	Représenté par	Qualité
1. Ferid ABBAS	Lui-même	Président
2. ATB	Riadh HAJJEJ	Représentant l'ATB
3. BNA	Ahmed MOULEHEM BEN	Représentant la BNA
4. Maha NAJJAR TAJINA	Lui-même	Mandatée par ATB
5. Arbia ALAYA	Lui-même	Mandatée par la BNA
6. ATI SICAF	Lassaad JAZIRI	Membre
7. STE ENNAKL	Kaies MARRAKCHI	Membre
8. STE ASIRAK. SA	Ridha ZERZERI	Membre
9. Med Sadok DRISS	Lui-même	Membre
10. Golsem KSONTINI JAZIRI	Lui-même	Administrateur indépendant
11. Mohamed Hedi DRIDI	Lui-même	Administrateur indépendant
12. Ammar TLILI	Lui-même	Administrateur représentant les petits actionnaires au sens de la législation et de la réglementation relatives au marché financier

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

- Suite -

DIXIEME RESOLUTION*(Approbation de la nomination d'une conseillère au conseil d'administration)*

L'Assemblée Générale, connaissance prise des stipulations de l'article 15 des statuts de la société, décide d'approuver la nomination par le conseil d'administration lors de sa réunion du 02/06/2020, de Madame Raja DARGOUTH en qualité de conseillère auprès du conseil d'Administration pour la période restante du mandat des administrateurs soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

ONZIEME RESOLUTION*(Autorisation d'émission d'emprunts obligataires)*

L'Assemblée Générale, autorise l'émission par la Société d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150 millions de Dinars, et ce avant la date de la tenue de la prochaine assemblée générale ordinaire, et donne pouvoir au conseil d'administration pour en fixer les montants et conditions d'émission.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

DOUZIEME RESOLUTION*(Pouvoirs pour les formalités)*

L'Assemblée Générale, confère tous pouvoirs au représentant légal de la société, ou à son mandataire pour effectuer les formalités administratives d'enregistrement, de dépôt et de publicité requises par la législation tunisienne en vigueur.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

1. Le bilan après affectation du résultat :

	Notes	Au 31 Décembre	
		2 019	2 018
A C T I F			
Liquidités et équivalents de liquidités	5	17 589 769	18 567 460
Placements à court terme			0
Créances issues d'opérations de leasing	6	557 420 737	626 330 480
Placements à long terme	7	21 632 297	22 648 601
Valeurs immobilisées			
<i>a- Immobilisations incorporelles</i>	8	120 009	96 977
<i>b- Immobilisations corporelles</i>	9	4 160 406	4 825 851
Autres actifs	10	18 333 863	29 175 402
		619 257 081	701 644 771
<i>Total de l'actif</i>			
P A S S I F			
Concours bancaires et dettes rattachées	11	9 170	3 756
Emprunts et dettes rattachées	12	457 446 779	542 892 943
Dettes envers la clientèle	13	5 272 998	3 730 827
Fournisseurs et comptes rattachés	14	53 154 898	64 477 727
Autres passifs	15	7 066 447	11 649 269
		522 950 292	622 754 522
<i>Total du passif</i>			
C A P I T A U X P R O P R E S			
Capital		32 500 000	25 000 000
Réserves		60 657 305	52 891 917
Résultats reportés		3 149 484	998 332
		96 306 789	78 890 249
	16	96 306 789	78 890 249
		619 257 081	701 644 771
<i>Total des capitaux propres</i>			
<i>Total passif et capitaux propres</i>			

- Suite -

3-L'état d'évolution des capitaux propres :

	Capital social	Prime d'émission	Réserves légales	Réserves pour réinvestissements exonérés	réserves pour fonds social	Réserve spéciale	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2019 avant affectation	32 500 000	25 250 000	2 500 000	25 884 443	1 507 474	6 000 000	998 332	1 666 540	96 306 789
Réaffectation de réserves pour réinvestissements exonérés devenues disponibles				-650 374			650 374		0
Affectation approuvée par l'AGO du 01/07/2020			165 762				1 500 778	-1 666 540	0
Dividendes									0
Solde au 31/12/2019 après affectation	32 500 000	25 250 000	2 665 762	25 234 069	1 507 474	6 000 000	3 149 484	0	96 306 789

4-Liste des membres du Conseil d'administration

Nom	Mandat	Dernier poste occupé dans la société	Fonctions principales et actuelles	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
FERID ABBAS	2018-2020	Président du conseil et président	Homme d'affaires privé	SETCAR - ATB
RIADH HAJJEJ, représentant l'ATB	2018-2020	Membre du comité d'audit	Directeur à l'ATB	Néant
KAIS MARAKCHI, Représentant ENNAKL	2018-2020	Membre du comité des risques	Directeur à la société ENNAKL	Néant
AHMED BEN MOULAHM représentant la BNA	2018-2020	Membre du comité d'audit	Directeur à la BNA	AMI – SICAF Participations BNA – Agro services - IBS
ARBIA ALAYA mandaté par la BNA	2018-2020	Membre du comité des risques	Directeur à la BNA	CRAMA – TUNISAVIA
LASSAAD JAZIRI Représentant l'ATI	2018-2020	Membre du comité des risques	Directeur à l'ATB	Néant
MAHA NAJJAR TAJINA, mandaté par l'ATB	2018-2020	Membre du comité exécutif de crédit	Directeur à l'ATB	ATD SICAR
MOHAMED SODOK DRISS	2018-2020	Administrateur indépendant	Homme d'affaires privé	BH Bank-KSM Financière-Alpha Hyundai Motor-SODEXA-TSA Hôtel EL FELL-STIAL- UNIFACTOR
RIDHA ZERZERI, Représentant STE ASIRAK.SA	2018-2020	Administrateur indépendant	Homme d'affaires privé	UNIFACTOR-grands moulins du golf-OMORAG-sud bitume-ste hôtelière port prince
AMMAR TLILI	2018-2020	Administrateur représentant des petits porteurs Membre du comité exécutif de crédit	Consultant	Néant
MOHAMED HEDI DRIDI	2018-2020	Administrateur indépendant Président du comité des risques	Consultant	Néant
GOLSOM KSONTINI JAZIRI	2018-2020	Administrateur indépendant Président du comité d'audit	consultant	Néant

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGE

MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD « MPBS »

Siège Social : Route de Gabès Km 1,5 - SFAX

Suite à la réunion de son assemblée générale extraordinaire en date du 11 Juillet 2020 ; la société MPBS publie les résolutions adoptées,

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, et après avoir constaté que le capital actuel est entièrement libéré, décide d'augmenter le capital social de la société pour un montant d' un million cent quarante-huit mille et deux cent soixante-dix Dinars (1 148 270 TND) pour le porter de Dix Neuf Millions Cinq Cent vingt mille cinq cent quatre-vingt-dix Dinars (19 520 590 TND) à vingt Millions six Cent soixante-huit Mille huit Cent soixante Dinars (20 668 860 TND) et ce par l'incorporation d'une partie des résultats reportés provenant des exercices 2014 et ultérieurs pour un montant de un million cent quarante-huit mille et deux cent soixante-dix Dinars (1 148 270 TND).

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'émission de 574 135 Actions nouvelles gratuites de valeur nominale de 2 DT chacune, à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour dix-sept (17) actions anciennes.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie.

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance à partir du 01 janvier 2020.

L'assemblée générale extraordinaire donne pouvoir au conseil d'administration pour la réalisation de cette augmentation du capital.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution précédente et sous réserve de la réalisation de l'augmentation de capital projetée, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier ainsi qu'il suit l'article 6 des Statuts de la Société :

- Suite -

ARTICLE 6 "Nouveau" : CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la société est fixé à vingt Millions six Cent soixante-huit Mille huit Cent soixante Dinars (20 668 860 TND), divisé en Dix Millions trois Cent trente-quatre quatre Cent trente Actions (10 334 430) actions nominatives de Deux Dinars Tunisiens (2 TND) chacune, libérées intégralement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère au conseil tous pouvoirs, pour la réalisation et la réalisation de cette opération.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou dûment représentés.

AVIS DES SOCIETES

Paiement de Dividendes

LA SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES « SAH »

Siege Social: 5 Rue 8610 Z.I Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage –

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société d'articles Hygiéniques « SAH » tenue le 26 juin 2020 au local de la société sis à Zriba, a décidé la distribution de dividende à raison de 0,150 dinars par action au titre de l'exercice 2019, non soumis à la retenue à la source, prélevés des résultats reportés antérieurs au 01/01/2014.

La date de mise en paiement est fixée à compter du 20 juillet 2020.

2020 - AS - 0901

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92		188,603	194,348	194,374	
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07		128,808	132,702	132,720	
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99		108,693	111,535	111,549	
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17		114,417	118,349	118,367	
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01		112,884	116,206	116,224	
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18		108,832	113,202	113,222	
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08		109,304	112,196	112,209	
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92		45,027	45,888	45,892	
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94		31,415	32,347	32,352	
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09		105,929	109,412	109,428	
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07		16,707	17,133	17,135	
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		121,384	123,950	123,962	
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08		1,159	1,169	1,169	
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17		111,984	115,705	115,719	
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15		11,040	11,332	11,334	
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07		156,564	162,600	162,625	
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07		11,084	11,328	11,329	
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
18	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06		1,742	1,794	1,796	
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
19	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93		60,901	62,192	62,198	
20	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94		129,454	128,588	128,622	
21	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01		112,135	103,052	103,077	
22	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20		-	103,158	103,176	
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		136,744	130,155	129,958	
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		510,165	500,240	499,700	
25	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08		128,967	118,611	118,412	
26	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08		135,741	120,542	120,550	
27	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08		130,499	125,395	125,407	
28	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09		112,462	107,275	107,285	
29	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09		109,116	97,423	97,117	
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08		179,510	166,941	166,700	
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10		96,478	88,318	88,350	
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11		118,731	119,259	119,297	
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		169,247	152,147	151,856	
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		144,657	139,880	139,678	
35	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15		103,478	90,311	90,307	
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07		22,654	20,348	20,335	
36	STB EVOLUTIF FCP *	STB FINANCE	19/01/16		92,975	88,465	88,432	
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
37	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04		2087,476	2096,027	2094,861	
38	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08		129,316	120,438	121,327	
39	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09		201,273	183,576	184,328	
40	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09		17,721	16,331	16,513	
41	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06		2,784	2,714	2,715	
42	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06		2,466	2,448	2,448	
43	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14		75,837	66,974	65,440	
44	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09		1,164	1,133	1,128	
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15		1,226	1,256	1,257	
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15		1,166	1,157	1,155	
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15		1,137	1,117	1,113	
48	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15		118,999	109,445	109,173	
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08		131,708	130,669	130,059	
50	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17		1133,301	1079,904	1075,924	
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17		11,951	11,983	12,068	
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17		10,127	9,412	9,354	
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00		93,956	80,578	80,456	
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
54	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5,271	109,695	107,093	107,103
55	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	102,952	99,620	99,071
56	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	106,235	105,349	105,363
57	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	104,788	102,507	102,522
58	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	29/05/20	6,557	106,654	103,954	103,973
59	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4,926	108,650	107,034	107,049

60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5,504	106,238	103,866	103,881
61	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	24/04/20	5,033	103,341	101,153	101,166
62	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	103,510	102,076	102,083
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6,190	107,338	104,623	104,636
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6,607	109,277	106,490	106,507
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,949	103,847	103,858
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,849	103,149	103,160
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20	5,154	104,910	102,715	102,729
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	105,102	102,788	102,799
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,538	101,953	101,962
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,500	105,033	105,045
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	18/05/20	5,930	104,751	102,052	102,066
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,017	101,707	101,716
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	106,872	105,140	105,152
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4,167	103,322	101,375	101,386
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3,789	105,166	105,217	105,230
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,649	103,159	103,172
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	106,572	104,902	104,917
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	110,621	107,372	107,579
SICAV MIXTES								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	62,748	57,473	57,213
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	96,337	86,099	85,848
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,466	18,117	18,114
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11,049	302,994	275,990	275,305
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2323,978	2086,970	2078,153
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	13/05/20	3,091	74,850	71,920	71,732
85	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	12/05/20	2,288	57,242	55,624	56,603
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	113,302	103,497	103,476
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,494	11,036	11,012
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,700	12,493	12,428
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	16,225	14,002	13,976
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,957	12,397	12,373
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	154,051	147,983	147,995
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,038	8,264	8,199
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	28/05/20	5,692	116,092	100,769	100,362
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	89,378	76,766	76,689
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	93,397	77,895	77,603
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	98,086	97,874	97,782
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	98,741	83,123	83,053
98	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	9,984	8,996	8,926
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	17/02/20	2,167	96,139	88,186	88,136
100	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3,510	153,406	133,411	133,402
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	105,212	93,036	92,992
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	114,873	112,185	111,953
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	120,725	111,941	110,930
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	191,573	177,555	179,967
105	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	179,797	168,546	168,560
106	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	161,038	160,484	161,195
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,160	21,545	21,798
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	144,945	132,577	132,223
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	138,623	136,817	136,355
110	TUNISIAN EQUITY FUND **	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
111	FCP SMART EQUITY 2 **	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	19/05/20	34,146	1037,520	En dissolution	En liquidation
112	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5860,990	5083,796	5118,872
113	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5281,119	5109,519	5080,747
114	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	90,737	81,686	81,930
115	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	5065,783	4305,662	4352,792
116	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0,143	9,947	9,732	9,782
117	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,770	156,659	157,838
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	120,893	118,488	118,264
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
120	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	20/04/20	293,487	11 311,257	10064,205	10018,258

* Initialement dénommé FCP AL HIKMA

** FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « Arije El Médina », les déclassements de la « Société de Conditionnement des Huiles d'Olives -CHO- » et de la société « CHO Company », l'ouverture au public de la Société d'Investissement à Capital Variable AMEN ALLIANCE SICAV, la liquidation du fonds d'amorçage « CAPITALEASE SEED FUND » et le retrait d'agrément des fonds « NETINVEST POTENTIEL », « FCPR VALITECH I », « ITQAN INVESTMENT FUND », « FCPR BYRSA FUND » et « FCPR GABES SOUTH FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
12.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
13. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
14. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
15. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
16.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
17.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
18. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
19. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
20. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
21. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
22.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
23.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 139 400
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044

DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAP"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. Tunisie Valeurs	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 600
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669

67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybie « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000

DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332

56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
57.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400

93. Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94. Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
18	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
19	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
20	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
22	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

23	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
25	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
26	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
29	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
40	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
41	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
44	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

52	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
53	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
54	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
56	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 17/02/2020

80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
93	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
98	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
99	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère

108	TUNISIAN EQUITY FUND (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
120	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
6	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
--	--	--------------	---------

1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

**SITUATION ANNUELLE DU FONDS D'AMORÇAGE
BÉNÉFICIAIRE D'UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE « STARTUP FACTORY SEED FUND »
ARRÊTÉE AU 31/12/2019**

**Rapport Général du commissaire aux comptes
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2019**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée en vertu du règlement intérieur régissant le fonds «STRATUP FACTORY SEED FUND », nous avons effectué l'audit des états financiers, qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2019, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un actif net de **1 035 668 DT** y compris un résultat d'exploitation déficitaire s'élevant à **32 434 DT**.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds « STRATUP FACTORY SEED FUND » au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons l'attention sur les points suivants :

- 1) Conformément à la note aux états financiers n°1 « Présentation du fonds d'amorçage : STARTUP FACTORY SEED FUND », la durée initiale du fonds était de 5 ans commençant à partir de la date de la signature du premier bulletin de souscription soit le 2 mai 2018. Courant l'exercice 2018, le gestionnaire a décidé de proroger la durée du fonds d'une année jusqu'au 3 mai 2019. Au cours de l'exercice 2019, suite à la proposition du gestionnaire et après l'autorisation des souscripteurs représentant 75 % des parts émises du fonds, cette durée a été prorogée exceptionnellement d'une année jusqu'au 03 mai 2020.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

- 2) Ainsi qu'il est indiqué au niveau de la note aux états financiers n°8 « Evénements postérieurs à la date de clôture », Les événements liés à cette pandémie ne sont pas liés à des conditions existantes à la date de clôture, et en conséquence, ils ne nécessitent aucun ajustement des états financiers du fonds au titre de l'exercice 2019. Cependant, ils pourraient avoir une incidence sur la situation financière du fonds au cours des exercices futures qui ne peut pas être estimée sur la base des informations actuellement disponibles.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers

Le gestionnaire du fonds « STRATUP FACTORY SEED FUND » est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons au gestionnaire notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe au gestionnaire du fonds.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé à l'appréciation du respect, par le fonds « STRATUP FACTORY SEED FUND » des normes prudentielles prévues par la réglementation en vigueur et notamment du décret n°2005-2603 du 24 septembre 2005, portant application des dispositions de l'article 2 de la loi n°2005-58 du 18 juillet 2005 relative aux fonds d'amorçage.

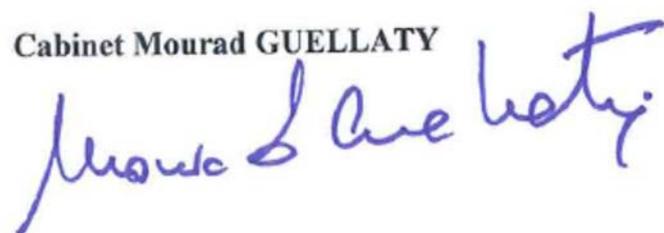
De cette appréciation, nous avons constaté qu'au cours de l'exercice 2019, le fonds a employé **15,64%** de ses actifs sous forme d'avances en compte courant associés auprès des entreprises dans lesquelles le fonds détient une participation au moins de 5%, ce qui est en dépassement du taux de **15%** prévu par l'article premier du décret n°2005-2603 du 24 septembre 2005.

Par ailleurs, le ratio d'emploi des actifs du fonds dans des projets innovants prévu par l'article premier du décret n°2005-2603 du 24 septembre 2005 s'élève au 31 décembre 2019 à **50,15%** au-dessus du minimum prévu de **50%** calculé sur la base des investissements effectués et ce même après leurs cessions par rapport au montant libéré des souscriptions du fonds.

Tunis, le 10 juillet 2020

Le commissaire aux comptes

Cabinet Mourad GUELLATY



Mourad Guellaty
45 Avenue de la République - La Marsa - 2070
Po. Box: BELVEDERE - TUNIS - TUNISIE
Tél: 71.740.131 - 71.740.231 - Fax: 71.740.197
E-mail: contact@cabinetguellaty.com

FONDS D'AMORCAGE – STARTUP FACTORY SEED FUND

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

(Exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF		Note	31/12/2019	31/12/2018
AC1	Portefeuille-titres	6-1	1 097 043	1 159 998
a-	Actions et droits rattachés		638 643	680 263
b-	Titres OPCVM		-	-
c-	Obligations et valeurs assimilées		458 399	479 735
AC2	Placements monétaires et disponibilités	6-2	1 711	3 747
b-	Disponibilités		1 711	3 747
AC3	Créances d'exploitation		87	4 700
a-	Intérêts à recevoir		87	4 700
AC4	Autres actifs			-
TOTAL ACTIF			1 098 841	1 168 445
<i>PASSIF</i>				
PA1	Opérateurs créditeurs	6-3	62 436	39 083
PA2	Autres créditeurs divers		737	15
TOTAL PASSIF			63 173	39 098
<i>ACTIF NET</i>				
CP1	Capital	6-4	1 168 212	1 229 457
CP2	Sommes distribuables		(132 544)	(100 110)
a-	Sommes distribuables des exercices antérieurs		(100 110)	(81 009)
b-	Sommes distribuables de l'exercice		(32 434)	(19 101)
ACTIF NET			1 035 668	1 129 347
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET			1 098 841	1 168 445

FONDS D'AMORCAGE – STARTUP FACTORY SEED FUND

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2019

(Exprimés en dinars tunisiens)

	Note	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
PR1-Revenus du portefeuille-titres	6-5	18 785	24 354
Dividendes		-	-
Revenus des obligations et valeurs assimilés		18 785	24 354
PR2-Revenus des placements monétaires	6-6	29	49
Revenus des placements monétaires		29	49
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		18 814	24 403
CH1-Charges de gestion des placements	6-7	(38 413)	(43 184)
REVENU NET DES PLACEMENTS		(19 599)	(18 781)
CH2-Autres charges	6-8	(12 835)	(320)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(32 434)	(19 101)
PR4-Régularisation du résultat d'exploitation		-	-
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		(32 434)	(19 101)
PR4-Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-	-
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(61 245)	318 884
Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres		-	(220)
Frais de négociation		-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE		(93 679)	299 563

FONDS D'AMORCAGE – STARTUP FACTORY SEED FUND

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET AU 31 DECEMBRE 2019

	<u>Note</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION		(93 679)	299 563
a - Résultat d'exploitation		(32 434)	(19 101)
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(61 245)	318 884
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		-	(220)
d - Frais de négociation de titres		-	-
AN 2 - DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES		-	-
AN 3 - <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>		-	-
a- Souscriptions			
Capital libéré		-	-
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		-	-
Régularisation des sommes distribuables		-	-
Droits d'entrée		-	-
b- Rachats			
Capital		-	-
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		-	-
Régularisation des sommes distribuables		-	-
Droits de sortie		-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET		(93 679)	299 563
AN 4 - ACTIF NET			
a - en début d'exercice		1 129 347	829 785
b - en fin d'exercice		1 035 668	1 129 347
AN 5 - NOMBRE DE PARTS			
a - en début d'exercice		25 000	25 000
b - en fin d'exercice		25 000	25 000
VALEUR LIQUIDATIVE		41,427	45,174
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUEL	6-9	(8,30%)	36,10%

1- PRESENTATION DU FONDS D'AMORCAGE: STARTUP FACTORY SEED FUND

« STARTUP FACTORY SEED FUND » est un fonds de placement en valeurs mobilières régi par le code des organismes de placements collectifs promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 et la loi n° 2005-58 du 18 Juillet 2005 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

Le fonds a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier en date du 14 février 2013 sous le N° 07-2013.

Un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier, en date du 23 avril 2013, est mis à la disposition du public. Le démarrage des souscriptions a été annoncé pour le 24 avril 2013, le premier dépôt des fonds enregistré est daté du 16 Mai 2013.

La durée de vie de « STARTUP FACTORY SEED FUND » étant fixée à 5 ans à partir de la signature du premier bulletin de souscription. Le Fonds arrive au terme de sa durée de vie le 03 mai 2018. Conformément aux dispositions de l'article 2 du règlement intérieur, la société de gestion du Fonds a reçu l'accord des porteurs de parts représentant plus que 75% des parts émises, la durée de vie a été alors prorogée jusqu'au 3 mai 2019. Au cours de l'exercice 2019, la société de gestion du fonds a reçu l'autorisation d'une prorogation exceptionnelle d'une année supplémentaire de la durée de vie du fonds jusqu'au 03 mai 2020.

Le capital du fonds prévu est de 2 500 000 DT divisé en 25 000 parts de 100 DT chacune.

La BIAT est le dépositaire du fonds et United Gulf Financial Services-North Africa (UGFS-NA) en est le gestionnaire.

La politique d'investissement est arrêtée par un comité d'investissement qui définit les choix et les orientations des placements.

2- ORIENTATION DE LA GESTION DU FONDS

« STARTUP FACTORY SEED FUND » est un fonds d'amorçage de placement en valeurs mobilières qui a pour objet le renforcement des fonds propres des projets innovants avant la phase de démarrage effectif.

« STARTUP FACTORY SEED FUND » intervient essentiellement pour aider les promoteurs à :

- *Exploiter les brevets d'intervention,*
- *Acheter l'étude technique et économique du projet,*

- *Développer le processus technologique du projet avant la phase de la commercialisation,*
- *Achever le schéma de financement,*

3- REGIME FISCAL

Conformément aux dispositions de l'article 10 du code des organismes de placement collectif les fonds d'amorçage sont dépourvus de la personnalité morale ; en conséquence, « STARTUP FACTORY SEED FUND » ne dispose pas de la personnalité morale et sera, par conséquent, en dehors du champ d'application de l'impôt.

Les dividendes et les plus-values provenant des actions investies par « STARTUP FACTORY SEED FUND » sont soumis aux dispositions fiscales conformément à la réglementation en vigueur. Cependant les revenus de capitaux mobiliers provenant des obligations et des bons de trésor sont soumis à une retenue à la source définitive et libératoire de l'impôt de 20% de leur montant brut.

4- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2019 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

5- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

5.1- Prise en compte des éléments de portefeuille titre et des revenus y afférents

Les éléments de portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

5.2- Évaluation des éléments du portefeuille-titres

Les titres admis à la cote de la bourse de valeurs mobilières sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les titres non admis à la cote de la bourse de valeurs mobilières sont évalués, en date d'arrêté, à

- La valeur nominale : prix d'acquisition pour les transactions récentes ne dépassant pas une année,

-La valeur mathématique se basant sur l'actif net avec une décote de 40% sur le prix d'acquisition compte tenu de la baisse de la VN et la garantie SOTUGAR et ce pour les anciens investissements qui n'ont plus de potentiel et qui ont des difficultés financières et dont les pertes ont dépassé 50% du total Financement,

- Discounted Cash Flow pour les investissements ayant un fort potentiel de croissance et qui ont respecté les hypothèses du Business Plan initial et dont la valeur nette comptable n'a pas enregistré des pertes importantes,

- Valeur Transactionnelle : valeur de rachat pour les Startups dont la cession est approuvée par le comité d'investissement ou ont bénéficié d'une augmentation de capital par une tierce partie avec cette valorisation.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

5.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le coût d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Le ratio d'amorçage prévu par l'article premier du décret n°2005-2603 du 24 septembre 2005, portant application des dispositions de l'article 2 de la loi n°2005-58 du 18 juillet 2005 relative aux fonds d'amorçage est calculé sur la base du montant libéré des souscriptions du Fonds, les investissements pris en considération dans le ratio indiqué sont maintenus dans le calcul même après leurs cessions.

6- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

Note 6-1 : Portefeuille-titres :

Le solde du Portefeuille-titres s'élève au 31 décembre 2019 à **1 097 043 DT** et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Méthode d'évaluation	Valeur au 31/12/2019	% Actif net	% Montants souscrits
Actions		367 441		638 644	61,66%	25,55%
<i>Actions Non cotées</i>		<i>367 441</i>		<i>638 644</i>	<i>61,66%</i>	<i>25,55%</i>
Algos Medical	150	1 500	Décote de 40% sur le prix d'acquisition compte tenue de la baisse de VN et la garantie SOTUGAR	900	0,09%	0,04%
Pinhole SA	95	75 001	Décote de 40% sur le prix d'acquisition compte tenue de la baisse de VN et la garantie SOTUGAR	45 000	4,35%	1,80%
Yoopy SA	3 215	32 150	Décote de 40% sur le prix d'acquisition compte tenue de la baisse de VN et la garantie SOTUGAR	19 291	1,86%	0,77%
Start IT UP	3 000	30 000	Décote de 40% sur le prix d'acquisition compte tenue de la baisse de VN et la garantie SOTUGAR	18 000	1,74%	0,72%
Start IT UP Partie non libérée	- 1 500	- 15 000	Décote de 40% sur le prix d'acquisition compte tenue de la baisse de VN et la garantie SOTUGAR	- 9 000	-0,87%	-0,36%
AMC Deal	2 015	20 150	Décote de 40% sur le prix d'acquisition compte tenue de la baisse de VN et la garantie SOTUGAR	12 090	1,17%	0,48%
Polysmart	33 165	48 141	Valeur transactionnelle	109 445	10,57%	4,38%
HADRUM	89	75 000	Décote de 40% sur le prix d'acquisition compte tenue de la baisse de VN et la garantie SOTUGAR	45 000	4,35%	1,80%
Mirage SA	150	1 500	Décote de 25%	1 125	0,11%	0,05%
Techn Accessability	150	1 500	Prix d'acquisition adopté	1 500	0,14%	0,06%
TUNISIE CO SA	37 500	37 500	Prix d'acquisition adopté	37 500	3,62%	1,50%
IRIS	4 337	60 000	Valeur transactionnelle	357 794	34,55%	14,31%
Actions OCA & CCA		527 150		458 399	44,26%	18,34%

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Méthode d'évaluation	Valeur au 31/12/2019	% Actif net	% Montants souscrits
Mirage SA CCA 29052015	4 850	48 500	Décote de 25%	44 392	4,29%	1,78%
(provision)				-8 017	-0,77%	-0,32%
Algos CCA 22052015	2 500	25 000	Décote de 40% sur le prix d'acquisition compte tenue de la baisse de VN et la garantie SOTUGAR	17 355	1,68%	0,69%
(provision)				-2 355	-0,23%	-0,09%
Techn Accessibility CCA	5 000	50 000	Prix d'acquisition adopté	50 252	4,85%	2,01%
Yoopy CCA 29/09/2015	7 500	75 000	Décote de 40% sur le prix d'acquisition compte tenue de la baisse de VN et la garantie SOTUGAR	51 103	4,93%	2,04%
(provision)				-6 103	-0,59%	-0,24%
TUNISIE CO SA CCA 23/05/2016	3 750	37 500	Prix d'acquisition adopté	47 250	4,56%	1,89%
POLYSMART CCA08/07/2016	12 500	125 000	Valeur transactionnelle	160 333	15,48%	6,41%
MIRAGE CCA 15-02-2018	3 000	30 000	Décote de 25%	26 998	2,61%	1,08%
(provision)				-4 498	-0,43%	-0,18%
AMC DEAL OCA 01022015	5 485	54 850	Décote de 40% sur le prix d'acquisition compte tenue de la baisse de VN et la garantie SOTUGAR	38 672	3,73%	1,55%
(provision)				-5 762	-0,56%	-0,23%
Yooooopy OCA 16/11/2014	4 280	42 800	Décote de 40% sur le prix d'acquisition compte tenue de la baisse de VN et la garantie SOTUGAR	30 501	2,95%	1,22%
(provision)				-4 821	-0,47%	-0,19%
Algos OCA 010714	1 250	12 500	Décote de 40% sur le prix d'acquisition compte tenue de la baisse de VN et la garantie SOTUGAR	9 078	0,88%	0,36%
(provision)				-1 578	-0,15%	-0,06%
Algos OCA 1 010714	2 600	26 000	Décote de 40% sur le prix d'acquisition compte tenue de la baisse de VN et la garantie SOTUGAR	18 882	1,82%	0,76%
(provision)				-3 282	-0,32%	-0,13%
Titres OPCVM				0	0,00%	0,00%
TOTAL		894 591		1 097 043	105,93%	43,88%

Note 6-2 : Placements monétaires et disponibilités :

Le solde du compte s'élève au 31 décembre 2019 à **1 711 DT** et se détaille comme suit :

	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2019	% Actif net	% Montants Souscrits
Disponibilité	1 711	1 711	0,17%	0,07%
Avoirs en banque	1 711	1 711	0,17%	0,07%
TOTAL	1 711	1 711	0,17%	0,07%

Note 6-3 : Opérateurs créditeurs :

Le solde du compte s'élève au 31 décembre 2019 à **62 436 DT** et se détaille comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018
Compte du Gestionnaire (UGFS-NA)	61 543	38 190
Compte du Dépositaire (BIAT)	893	893
	62 436	39 083

Note 6-4 : Capital :

Les mouvements enregistrés sur le capital du fonds au cours de la période se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2018	1 229 457
Montant	1 229 457
Nombre de parts émises	25 000
Nombre de copropriétaires	1
Souscriptions réalisées	0
Dont capital souscrit et non appelé	0
Dont capital souscrit et libéré	0
Nombre de parts émises	0
Nombre de copropriétaires nouveaux	0
Rachats effectués	-
Montant	-
Nombre de parts rachetées	-
Nombre de copropriétaires sortants	-
Autres mouvements	(61 245)

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(61 245)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-
Régularisation des sommes non distribuables	-
Droits de sortie	-
Frais de négociation	-

Capital au 31/12/2019	1 168 212
Montant	1 168 212
Nombre de parts	25 000
Nombre de copropriétaires	1

Note 6-5 : Revenus du portefeuille - titres :

	31/12/2019	31/12/2018
Revenus des obligations et valeurs assimilées.	18 785	24 354
Revenus des titres OPCVM	-	-
	18 785	24 354

Note 6-6 : Revenus des placements monétaires :

	31/12/2019	31/12/2018
Revenus du Compte de Dépôt	29	49
	29	49

Note 6-7 : Charges de gestion des placements :

	31/12/2019	31/12/2018
Rémunération du Gestionnaire (UGFS-NA)	34 841	39 611
Rémunération du Dépositaire (BIAT)	3 572	3 573
	38 413	43 184

Note 6-8 : Autres charges

	31/12/2019	31/12/2018
Impôts et taxes	105	120
Services bancaires et assimilés	199	200
Provision / valeur OCA & CCA	12 531	-
	12 835	320

Note 6-9 : Taux de rendement annuel :

Le Taux de Rendement Annuel (TRA) tel que défini par le paragraphe 24 de la norme comptable n° 16 « Norme comptable relative à la présentation des états financiers des OPCVM » est calculé comme suit :

(Valeur liquidative 2019 – Valeur liquidative 2018) / Valeur liquidative 2018

$$\text{TRA 2019} = (41,427 - 45,174) / 45,174 = (8,295\%)$$

7 - AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS**Note 7-1 : Données par parts et ratios pertinents :**

Données par part	31/12/2019	31/12/2018
Revenus des placements	0,753	0,976
Charges de gestion des placements	(1,537)	(1,727)
Revenus net des placements	(0,784)	(0,751)
Autres charges	(0,513)	(0,013)
Résultat d'exploitation (1)	(1,297)	(0,764)
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000
Sommes distribuables de l'exercice	(1,297)	(0,764)
Variation des plus (ou moins) values potentielles	(2,450)	12,756
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,000	(0,009)
Frais de négociation	0,000	0,000
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	(2,450)	12,747
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	(3,747)	11,983
Droits de sortie	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	(2,450)	12,747
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,000
Sommes non distribuables de l'exercice	(2,450)	12,747
Valeur liquidative	41,427	45,174

Note 7-2 : Transactions avec les parties liées :

Le règlement intérieur qui lie la société UGFS-NA et le Fonds d'amorçage prévoit le paiement des frais suivants :

- Une rémunération de gestion calculée comme suit :
 - 1 % Hors Taxe l'an des montants libérés et non investis.
 - 2 % Hors Taxe l'an des montants libérés et investis.

Cette rémunération due au Gestionnaire est payable à la fin de chaque trimestre.

- Une commission de succès égale à 20% de la différence entre le taux de rendement annuel réalisé et le (TRI) annuel minimum de 10%. Le règlement effectif de cette commission se fera à la date de liquidation du Fonds. Toute rémunération servie au Gestionnaire, au titre du présent article, est définitivement acquise à son profit.

La charge de la période s'élève à **34 841 DT** et correspond à la rémunération de gestion.

Le règlement intérieur qui lie la BIAT et le Fonds d'amorçage prévoit le paiement d'une rémunération annuelle de 0,25% Hors Taxe, calculée sur la base de l'actif net.

La charge de la période s'élève à **3 572 DT**.

Note 8 : ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Les états financiers sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'administration réuni le 30 avril 2020. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements postérieurs à cette date. Toutefois, il est à signaler que la situation sanitaire liée à la pandémie COVID-19 qui sévit en Tunisie et au niveau mondial depuis le mois de mars 2020 risque d'avoir des répercussions sur les activités futures du fonds.

La pandémie du virus COVID-19 et sa propagation en Tunisie représentent des événements postérieurs à la date de clôture de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

Ces événements ne nécessitent aucun ajustement des états financiers du fonds au titre de l'exercice 2019 étant donné qu'ils ne sont pas liés à des conditions existantes à la date de clôture. Cependant, ils peuvent avoir une incidence sur la situation financière du fonds et des sociétés dont le fonds détient une participation au cours des exercices futurs.

Aucun autre événement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière du fonds n'est intervenu depuis la date de clôture de la période.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Tunisie Profilés Aluminium -TPR-

Siège social : Rue des usines Z.I sidi rézig, Megrine 2033 Tunisie

La Société Tunisie Profilé Aluminium -TPR-, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 21 Juillet 2020. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes Mr Anis LAADHAR et Mr Yassine BEN GHORBAL.

BILAN CONSOLIDE
(Exprimé en dinar tunisien)

Actifs	Notes	Exercice clos le 31 Décembre	
		2019	2018
Actifs non courants			
Ecart d'acquisition		1 037 308	1 037 308
- Amortissements de l'écart d'acquisition		(726 115)	(622 385)
Ecart d'acquisition net		311 192	414 923
Immobilisations incorporelles		1 444 482	2 245 066
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(862 964)	(1 640 891)
Immobilisations incorporelles nettes	1	581 518	604 175
Immobilisations corporelles		104 324 901	108 112 168
- Amortissements des immobilisations corporelles		(58 131 305)	(54 727 022)
Immobilisations corporelles nettes	1	46 193 595	53 385 145
Immobilisations financières		4 642 543	7 062 009
- Provisions des immobilisations financières		(1 353 822)	(81 122)
Immobilisations financières nettes	2	3 288 721	6 980 887
Actifs d'impôts différés	3	2 121 180	1 848 168
Total des actifs immobilisés		52 496 207	63 233 299
Autres actifs non courants		-	104 376
Total des actifs non courants		52 496 207	63 337 675
Actifs courants			
Stock		85 892 091	79 028 297
- Provisions des stocks		-	-
Stocks net	4	85 892 091	79 028 297
Clients et comptes rattachés		55 098 309	37 090 260
- Provisions des comptes clients		(7 036 736)	(7 438 883)
Clients et comptes rattachés nets	5	48 061 572	29 651 376
Autres actifs courants	6	22 922 790	22 480 553
- Provisions des comptes d'actifs		(395 347)	(545 347)
Autres actifs courants nets		22 527 443	21 935 206
Placements et autres actifs financiers	7	34 268 350	34 977 688
Liquidités et équivalents de liquidités	8	8 815 151	11 469 940
Total des actifs courants		199 564 608	177 062 507
Total des actifs		252 060 815	240 400 182

BILAN CONSOLIDE
(Exprimé en dinar tunisien)

Capitaux propres et passifs	Notes	Exercice clos le 31 Décembre	
		2019	2018
Capitaux propres			
Capital social		50 000 000	50 000 000
Réserves consolidées		48 164 544	38 964 018
Autres capitaux propres consolidés		2 388 790	1 119 052
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		100 553 334	90 083 070
Résultat consolidé		21 671 072	19 808 983
Total des capitaux propres avant affectation	9	122 224 407	109 892 053
Intérêts minoritaires dans les réserves	10	1 201 206	2 981 376
Intérêts minoritaires dans le résultat	10	(550 009)	222 705
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	11	14 461 287	21 806 324
Provisions	12	1 102 021	2 574 002
Passifs impôts différés	13	289 405	289 405
Total des passifs non courants		15 852 713	24 669 732
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	32 565 735	31 927 871
Autres passifs courants	15	30 807 218	22 432 004
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	49 959 545	48 274 441
Total des passifs courants		113 332 498	102 634 316
Total des passifs		129 185 211	127 304 047
Total des capitaux propres et passifs		252 060 815	240 400 182

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(Exprimé en dinar tunisien)

Etat de résultat	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31 Décembre	
		2019	2018
Revenus	17	201 350 766	188 736 572
Autres produits d'exploitation		307 252	240 331
Total des produits d'exploitation		201 658 018	188 976 903
Variation des stocks de produits finis et encours	18	(5 591 368)	(7 975 831)
Achat marchandise consommée	19	110 175 855	118 266 562
Achat d'approvisionnement consommés	20	20 554 545	19 678 945
Charges de personnel	21	18 524 808	20 127 579
Dotation aux amortissements et aux provisions	22	8 278 499	6 708 774
Autres charges d'exploitation	23	15 942 334	10 299 276
Total des charges d'exploitation		167 884 672	167 105 305
Résultat d'exploitation		33 773 346	21 871 598
Charges financières nettes	24	(11 842 913)	(3 464 336)
Produits des placements	25	4 804 403	4 534 661
Autres gains ordinaires	26	249 170	209 011
Autres pertes ordinaires	27	(290 277)	(123 140)
Résultat courant des sociétés intégrées		26 693 730	23 027 793
Impôts différés	28	273 012	1 726 222
Impôts exigibles		(5 845 678)	(4 722 327)
Résultat net des sociétés intégrées		21 121 064	20 031 688
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé		21 121 064	20 031 688
Part revenant aux intérêts minoritaires		(550 009)	222 705
Résultat net revenant à la société consolidante		21 671 072	19 808 983

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(Exprimé en dinar tunisien)

Etat de flux de trésorerie	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		2019	31 Décembre 2018
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation			
Résultat net		21 671 072	19 808 983
Ajustement pour			
*Part revenant aux intérêts minoritaires		(550 009)	222 705
*Amortissements et provisions		8 278 499	6 708 774
*Variation des :			
- Stocks		(6 863 794)	(22 766 372)
- Créances clients		(18 008 049)	9 878 288
- Autres actifs		(337 861)	(12 378 062)
- Fournisseurs et autres dettes		8 333 345	5 887 028
*Autres ajustements			
- Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation		(124 661)	78 084
- Résorption subvention d'investissement		(87 715)	(236 767)
- Produits financiers sur placement		-	-
- Ecart de conversion		1 269 738	1 080 040
*Impôt différé		(273 012)	(1 726 222)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		13 307 553	6 556 480
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(1 443 396)	(8 762 640)
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		10 500	50 633
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations financières		(3 639 998)	(697 467)
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières		6 059 464	640 400
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise		-	608 120
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		986 570	(8 160 954)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Dividendes et autres distributions		(11 998 317)	(11 501 540)
Décaissements pour remboursement d'emprunts		(128 351 720)	(108 639 251)
Encaissements sur emprunts		121 006 683	116 089 706
Encaissements provenant des placements		103 873 796	67 221 694
Décaissements pour acquisitions de placements		(96 179 958)	(72 638 541)
Décaissements affectés au rachat des actions propres		-	22 798
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement		(11 649 516)	(9 445 133)
Variation de trésorerie		2 644 607	(11 049 608)
Trésorerie au début de l'exercice		(5 573 782)	5 475 825
Trésorerie à la clôture de l'exercice	30	(2 929 175)	(5 573 782)

GROUPE TPR

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

I. PRESENTATION DU GROUPE

Le Groupe « TPR » est composé de dix sociétés : TPR, TPR Trade, CFI-SICAR, ALUFOND, PROFALMAGHREB, LAVAAL INTERNATIONAL, METECNAL, ALUCOLOR, ITALY Set TPR AFRIQUE. L'activité principale du groupe TPR est la fabrication et la commercialisation des profilés d'aluminium et ses accessoires.

- ✓ **Tunisie Profilés Aluminium « TPR »** : son capital social s'est élevé avant son introduction en bourse en 2007 à 25 000 000 DT détenu à concurrence de 58,5% par la société CFI. Actuellement son capital s'élève à 50 000 000 DT détenu à concurrence de 75% par le groupe BAYAHY et 25% par des flottants.
Tunisie Profilés Aluminium « TPR » a pour objet la transformation, la fabrication, le commerce, l'import et l'export de tout genre d'articles en profilés d'aluminium ou autres produits. Outre le marché local, ses produits sont aussi largement écoulés sur le marché Européen, Nord-Africain et en Afrique de l'ouest.
- ✓ **Tunisie Profilés Aluminium TRADE « TPR TRADE »** est spécialisée dans la distribution de produits accessoires utilisés dans la menuiserie aluminium. La société est dotée d'un capital social de 500 000 DT. Son capital est détenu à raison de 99,80% par TPR, le reste par la famille BAYAHY. Le principal client de la société est la société mère TPR.
- ✓ **La Compagnie Financière d'Investissement SICAR « CFISICAR »** est créée en 2007. Elle est dotée d'un capital social de 2 000 000 DT de nominal 100 DT. Elle a pour objet la prise de participations, pour son compte ou pour le compte de tiers en vue de leur rétrocession. Son capital est détenu à raison de 49,5% par TPR.
- ✓ **La société ALUFOND** est créée en 2010. Elle est dotée d'un capital social de 3 000 000 DT de nominal 100 DT. L'objet de cette société consiste en le recyclage et la remise en valeur de déchets en Alliage d'Aluminium, la production de billettes et lingots d'Aluminium. La participation de TPR s'élève à 2 995 000 DT représentant 99,83% du capital d'ALUFOND.
- ✓ **La société Profilés Aluminium Maghreb SPA « PROFALMAGHREB »** est créée en 2008. Elle est dotée d'un capital social de 360 000 000 Dinars Algérien. La participation de la société mère TPR dans le capital de PROFAL MAGHREB s'élève à 7 315 751 DT. Elle a pour objet la fabrication des profilés d'aluminium.
- ✓ **La société LAVAAL INTENATIONAL**: la participation de TPR SA s'élève à 75% libérée totalement pour 450 000 Euros. Elle a pour objet la fabrication des accessoires en aluminium.

- ✓ **La société ALUCOLOR** est créée en 2013. Elle est dotée d'un capital social de 1 000 000 DT. La participation de la société mère TPR dans le capital d'ALUCOLOR s'élève à 999 900 DT représentant 99,99% du capital. Elle a pour objet le traitement des surfaces.
- ✓ **La société METECNAL**: la participation de TPR SA dans le capital de METECNAL s'élève à 50% libérée totalement pour 1 000 000 Euros dont une prime d'émission de 950 000 Euros. Cette société de droit italien est spécialisée dans la fabrication de composants mécaniques en aluminium pour l'industrie des fluides.
- ✓ **La société ITALYS** est créée en 2015. Elle est dotée d'un capital social de 100 000 DT. Elle a pour objet la réalisation des études techniques de conception des profilés d'aluminium. La participation de TPR SA dans le capital de ITALYS s'élève à 50 000 DT, représentant 50% du capital.
- ✓ **La société TPR AFRIQUE** est créée en 2017. Elle est dotée d'un capital social de 300 000 000 Franc CFA. La participation de la société mère TPR dans le capital de TPR Afrique s'élève à 741 880 DT. Elle a pour objet la commercialisation de tous genres d'articles en profilés d'aluminium ou d'autres produits, l'import et l'export de tous articles, toutes opérations de représentation, commission et courtage négoce internationale.

II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

II. 1. Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe TPR sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- ✓ du cadre conceptuel ;
- ✓ de la norme comptable générale (NCT 1);
- ✓ des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- ✓ de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- ✓ de la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

II. 2. Principes de consolidation

II. 2. 1. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités.

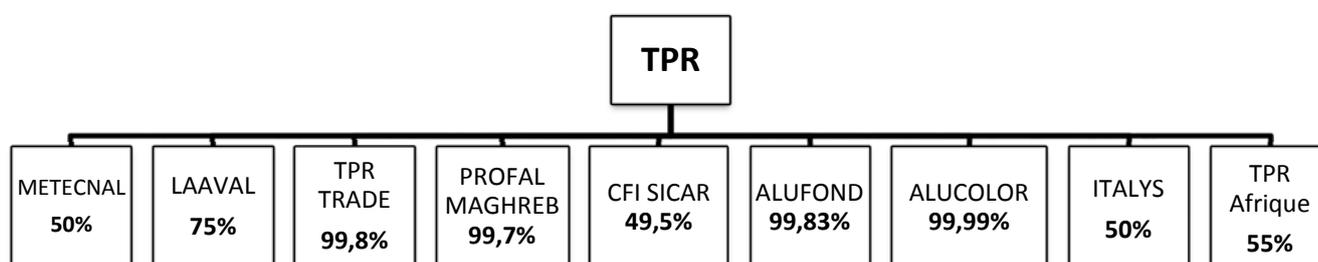
Ce contrôle résulte :

- ✓ soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée;
- ✓ soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs,
- ✓ soit des statuts ou d'un contrat,
- ✓ soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent,
- ✓ soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Définition du périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation du groupe TPRest présenté au niveau du schéma suivant :



II. 2. 2. Méthode de consolidation

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants (Directeurs Généraux et membres du Conseil d'Administration) sont désignés par la société TPR et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur ces sociétés.

Bien que le capital de la société CFI-SICAR soit détenu par deux principaux actionnaires à parts égales : TPR (49,5%) et SPI MONTFLEURY (49,5%), nous avons décidé de l'intégrer globalement, puisque la société mère TPR S.A dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société CFISICAR.

Société	2019			2018		
	% de contrôle	Qualification de la participation	Méthode de consolidation	% de contrôle	Qualification de la participation	Méthode de consolidation
TPR	100%	Mère	IG	100%	Mère	IG
TPR TRADE	99,80%	Filiale	IG	99,80%	Filiale	IG
CFI SICAR	49,50%	Filiale	IG	49,50%	Filiale	IG
ALUFOND	99,83%	Filiale	IG	99,83%	Filiale	IG
PROFAL MAGHREB	99,70%	Filiale	IG	99,70%	Filiale	IG
LAVAAL	75%	Filiale	IG	75%	Filiale	IG
METECNAL	50%	Filiale	IG	50%	Filiale	IG
ALUCOLOR	99,99%	Filiale	IG	99,99%	Filiale	IG
ITALYS	50,00%	Filiale	IG	50,00%	Filiale	IG
TPR Afrique	55,00%	Filiale	IG	55,00%	Filiale	IG

L'intégration globale consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère TPR et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- ✓ homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe,
- ✓ élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes,
- ✓ détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés,
- ✓ cumul arithmétique des comptes individuels,
- ✓ élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif,
- ✓ identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

II. 2. 3. Date de clôture

Quand les états financiers utilisés en consolidation sont établis à des dates de clôture différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. En aucun cas, la différence entre les dates de clôture ne doit être supérieure à trois mois.

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés est le 31 décembre qui correspond à celle des états financiers individuels annuels.

II. 2. 4. Elimination des opérations intra-groupes et des résultats internes

✓ Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

✓ Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres

- (a) Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.
- (b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

II. 2. 5. Ecart d'acquisition

Un écart d'acquisition positif s'élevant à 1 037 308 DT est constaté au niveau du groupe TPR et est relatif à l'acquisition de la société METECNAL.

Il s'agit de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part du groupe dans l'actif net de la société acquise.

II. 2. 6. Ecart de conversion

La comptabilisation des opérations réalisées entre deux sociétés utilisant des devises différentes conduit à la clôture à des écarts lors de la conversion des comptes des entreprises étrangères.

Le résultat et la situation financière d'une entité doivent être convertis de la monnaie fonctionnelle à une autre monnaie de présentation.

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté doivent être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions ; et
- Tous les écarts de change en résultant doivent être comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres.

II. 3. Principes comptables d'évaluation et de présentation

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- ✓ hypothèse de la continuité de l'exploitation,
- ✓ hypothèse de la comptabilité d'engagement,
- ✓ convention de la permanence des méthodes,
- ✓ convention de la périodicité,
- ✓ convention de prudence,
- ✓ convention du coût historique, et
- ✓ convention de l'unité monétaire.

II. 3. 1. Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations du groupe sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux d'amortissement appliqués se présentent comme suit :

Désignation	Taux annuels
Constructions	5 ou 2%
Matériel de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Matériel et outillages	15 ou 10%
Mobiliers, matériels de bureau	10%
Marque, brevet et licence	33%
Matériels informatiques	15%
Logiciels	33%

Les dotations sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata-temporis.

II. 3. 2. Titres de participation

Les titres de participation figurent au bilan consolidé à leurs coûts d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de différents critères dont, la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux propres réévalués. Les dividendes reçus des sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits au cours de l'année de leur encaissement.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode décrite au § II-2.2.

II. 3. 3. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers consistent en des placements dont l'intention de détention est à l'origine égale ou inférieure à douze mois.

Ces placements sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. Une provision est constatée lorsque ce coût est inférieur à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice.

II. 3. 4. Impôt différé

Les sociétés du Groupe TPR sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Les sociétés du Groupe optimisent en général l'IS en faisant recours au réinvestissement des bénéfices.

Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

II. 3. 5. Revenus

Les revenus sont, soit les rentrées de fonds ou autres augmentations de l'actif d'une entreprise, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du Groupe.

Les revenus sont pris en compte au moment de la livraison aux clients ou au moment de la réalisation de services. Ils sont comptabilisés en net des remises et ristournes accordées aux clients.

Des provisions pour dépréciation des créances clients sont constatées lorsque leur recouvrement est jugé improbable.

III. NOTES EXPLICATIVES

III.1. Pourcentage d'intérêts du groupe

L'analyse du portefeuille titres de participation du Groupe TPR permet d'arrêter le périmètre suivant :

Société	2019		2018	
	%	%	%	%
	de contrôle	d'intérêt	de contrôle	d'intérêt
TPR	100%	100%	100%	100%
TPR TRADE	99,80%	99,80%	99,80%	99,80%
CFI SICAR	49,50%	49,50%	49,50%	49,50%
ALUFOND	99,83%	99,83%	99,83%	99,83%
PROFAL MAGHREB	99,70%	99,70%	99,70%	99,70%
LAVAAL	75%	75%	75%	75%
METECNAL	50%	50%	50%	50%
ALUCOLOR	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
ITALYS	50%	50%	50%	50%
TPR AFRIQUE	55%	55%	55%	55%

III.2. Bilan

Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

La valeur nette des immobilisations corporelles et incorporelles s'élève à 46 775 113 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
PROFAL	16 258 846	19 745 491
TPR AFRIQUE	245 610	-
METECNAL	7 238 316	8 752 731
ALUCOLOR	1 074 862	1 203 599
TPR	19 348 629	20 659 464
ALUFOND	1 928 197	2 222 726
LAVAAL	680 654	1 405 310
Total	46 775 113	53 989 321

Note 2 : Immobilisations financières nettes

La valeur nette des immobilisations financières s'élève au 31 décembre 2019 à 3 288 721DT contre 6 980 887 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
TECI	4 000	4 000
GIC	37 700	37 700
BNS	10 000	10 000
STB	16 429	16 429
ATTIJARI BANK	5 595	5 595
LLOYD	550	550
S.M.U	75 000	75 000
TUNISIE AFRIQUE EXPORT	50 000	50 000
Titres de participation détenus par TPR S.A	199 274	199 274
Procan		2 291 600
Cetram co	1 090 000	1 090 000
Metal pack		500 000
SICAM	1 500 000	1 500 000
Titres de participation détenus par CFI-SICAR	2 590 000	5 381 600
Titres de participation détenus par TPR TRADE	481 000	415 000
Titres de participation détenus par METECNAL	-	-
Versement restant à effectuer sur titres	(25 000)	(25 000)
Prêts	444 991	311 223
Prêts au personnel	171 284	113 528
Divers prêts	273 707	197 696
Dépôts et cautionnements	952 278	779 911
Immobilisations financières brutes	4 642 543	7 062 009
Provisions des Titres de participation	(1 353 822)	(81 122)
Immobilisations financières nettes	3 288 721	6 980 887

Note 3 : Actifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés s'élèvent au 31 décembre 2019 à 2 121 180 DT contre 1 848 168 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Actif d'impôt différé TPR	2 038 891	1 765 879
Actif d'impôt différé ALUFOND	79 698	79 698
Actif d'impôt différé TPR TRADE	1 623	1 623
Actif d'impôt différé ITAL Système	969	969
Actif d'impôt différé	2 121 180	1 848 168

Note 4 : Stocks

La valeur nette des stocks s'élève au 31 décembre 2019 à 85 892 091 DT contre 79 028 297 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Matières premières et consommables	44 392 226	27 041 486
Stocks filières	6 540 329	5 060 161
Produits en cours	10 970 502	20 960 107
Produits finis	14 664 384	13 592 248
Stocks en transit	4 933 878	12 281 824
Travaux en cours	4 390 772	92 472
Total du stock brut	85 892 091	79 028 297
Provisions pour dépréciation des stocks	-	-
Total du stock net	85 892 091	79 028 297

Note 5 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent à 48 061 572 DT au 31 décembre 2019 à DT contre 29 651 376 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Clients locaux	17 747 157	8 223 448
Clients étrangers	29 713 403	20 113 736
Clients locaux effets à recevoir	802 008	1 224 751
Clients douteux locaux	97 896	352 873
Clients douteux étrangers	5 706 952	4 717 123
Clients douteux locaux en contentieux	1 030 893	1 552 881
Clients douteux étrangers en contentieux	-	894 523
Clients factures à établir	-	10 925
Total brut	55 098 309	37 090 260
Provisions sur clients douteux	(7 036 736)	(7 438 883)
Total net	48 061 572	29 651 376

Note 6 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent au 31 décembre 2019 à 22 527 443 DT contre 21 935 206 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Personnel	212 717	162 257
Fournisseurs débiteurs	4 178 557	9 711 700
Etat - impôts et taxes	10 295 243	10 591 586
Comptes de régularisation actifs	21 716	950 007
Autres débiteurs divers	8 214 556	1 065 003
Total brut	22 922 790	22 480 553
Provisions des comptes d'actifs	(395 347)	(545 347)
Total net	22 527 443	21 935 206

Note 7 : Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent à 34 268 350 DT au 31 décembre 2019 contre 34 977 688 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Titres SICAV	814 614	693 980
Bons de trésor et billets de trésorerie	33 200 000	33 200 000
Autres placements courants	253 736	1 083 707
Total	34 268 350	34 977 688

Note 8 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2019 à 8 815 151 DT contre 11 469 940DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Chèques à encaisser	5 906 652	7 945 654
Banques	2 852 105	3 502 791
Caisses	56 395	21 495
Total	8 815 151	11 469 940

Note 9 : Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres du groupe au 31 décembre 2019 se présente comme suit :

Libellé	Capital	Réserves	Autres capitaux propres	Résultat	Total	Intérêts des minoritaires
Solde au 31/12/2018	50 000 000	38 964 018	1 119 052	19 808 983	109 892 053	3 204 081
Augmentation de capital		657 080			657 080	
Affectation résultat 2018		19 808 983		(19 808 983)	-	
Amortissement subvention d'investissement		(87 715)			(87 715)	
Distribution de dividendes		(12 000 000)			(12 000 000)	1 683
Variation de l'écart de conversion			1 269 738		1 269 738	(689 030)
Autres réserves		822 178			822 178	(1 315 528)
Résultat de l'exercice				21 671 072	21 671 072	(550 009)
Solde au 31/12/2019	50 000 000	48 164 544	2 388 790	21 671 072	122 224 407	651 198

Note 10 : Intérêts minoritaires

Les intérêts des minoritaires au 31 décembre 2019 se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de TPR TRADE</i>	<u>77</u>	<u>524</u>
- dans les réserves	524	501
- dans le résultat	(447)	24
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de CFI SICAR</i>	<u>(259 323)</u>	<u>204 699</u>
- dans les réserves	204 699	277 938
- dans le résultat	(464 022)	(73 238)
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de PROPAL MAGHREB</i>	<u>9 777</u>	<u>9 225</u>
- dans les réserves	8 659	8 159
- dans le résultat	1 118	1 067
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de ALUFOND</i>	<u>6 553</u>	<u>6 830</u>
- dans les réserves	6 430	6 137
- dans le résultat	123	693
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de LAVAAL</i>	<u>(420 871)</u>	-
- dans les réserves	(417 699)	(327 043)
- dans le résultat	(3 172)	327 043
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de METECNAL</i>	<u>1 505 181</u>	<u>1 463 005</u>
- dans les réserves	1 427 203	1 497 214
- dans le résultat	77 978	(34 209)
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de ALUCOLOR</i>	<u>285</u>	<u>261</u>
- dans les réserves	186	151
- dans le résultat	99	109
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de ITALYS</i>	<u>52 734</u>	<u>52 734</u>
- dans les réserves	52 734	51 517
- dans le résultat	-	1 217
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de TPR AFRIQUE</i>	<u>445 815</u>	<u>607 500</u>
- dans les réserves	607 500	607 500
- dans le résultat	(161 685)	-
<i>Intérêts minoritaires dans les autres capitaux propres</i>	<u>581 160</u>	<u>859 303</u>
Total des intérêts minoritaires	1 921 387	3 204 081
Part des réserves revenant aux intérêts minoritaires	2 471 396	2 373 876
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	(550 009)	222 705

Note 11 : Emprunts

Les emprunts s'élèvent au 31 décembre 2019 à 14 461 287 DT contre 21 806 324 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Emprunts PROFAL	10 066 287	8 585 107
Emprunts LAAVAL	-	2 848 003
Emprunts METECNAL	-	4 758 213
Emprunts TPR (Attijari BANK)	2 520 000	3 240 000
Emprunts TPR (UIB)	1 875 000	2 375 000
Total	14 461 287	21 806 324

Note 12 : Provisions

Les provisions s'élèvent à 1 102 021 DT au 31 décembre 2019 contre 2 574 002 DT au 31 décembre 2018.

Note 13 : Passifs impôts différés

Les passifs d'impôts différés s'élèvent au 31 décembre 2019 à 289 405 DT contre un même solde au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Passifs d'impôts différés TPR	289 214	289 214
Passifs d'impôts différés TPR TRADE	191	191
Passifs d'impôt différé	289 405	289 405

Note 14 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2019 à 32 565 735 DT contre 31 927 871 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Fournisseurs locaux	5 993 354	7 168 647
Fournisseurs étrangers	20 379 004	19 731 364
Effets à payer	5 958 044	4 459 221
Fournisseurs - factures non encore parvenues	235 333	568 639
Total	32 565 735	31 927 871

Note 15 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2019 à 30 807 218DT contre 22 432 004 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Personnel charges à payer	108 631	110 954
Etat - impôts et taxes	3 368 832	1 593 189
CNSS	640 811	15 077 647
Assurances	22 076	137 760
Groupe	196 871	159 199
Créditeurs divers	20 023 526	3 852 437
Comptes de régularisations passifs	6 446 471	1 500 818
Total	30 807 218	22 432 004

Note 16 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2019 à 49 959 545DT contre 48 274 441 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Comptes bancaires débiteurs	11 744 327	17 043 722
Crédit de financement	34 774 753	29 928 771
Autres passifs financiers	2 220 466	81 948
Échéance à moins d'un an sur ENC (TPR)	1 220 000	1 220 000
Total	49 959 545	48 274 441

III.3. Etat de résultat

Note 17 : Revenus

Les revenus du groupe s'élèvent au cours de l'exercice 2019 à 201 350 766DT contre 188 736 572DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	2019	2018
Revenus TPR	155 712 312	151 204 285
Revenus ALUFOND	664 958	139 606
Revenus CFI SICAR	17 500	-
Revenus PROFAL MAGHREB	20 505 679	10 664 350
Revenus ALUCOLOR	508 830	530 375
Revenus LAVAAL	10 644 699	14 216 537
Revenus METECNAL	13 272 497	11 981 418
Revenus TPR Afrique	24 291	-
Total	201 350 766	188 736 572

Note 18 : Variation des stocks de produits finis et encours

La variation des stocks de produits finis et encours du groupe s'élève au cours de l'exercice 2019 à (5 591 368)DT contre (7 975 831)DT au cours de l'exercice 2018 et se détaille comme suit :

Libellé	2019	2018
Variation des stocks de produits finis	(7 218 154)	(7 973 531)
Variation des encours de production	1 626 786	55 073
Variation des stocks de travaux en cours	-	(57 374)
Total	(5 591 368)	(7 975 831)

Note 19 : Achats de marchandises consommées

Les achats de marchandises consommées du groupe s'élèvent au cours de l'exercice 2019 à 110 175 855DT contre 118 266 562DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	2019	2018
Achats marchandises consommées TPR	89 943 339	94 239 664
Achats marchandises consommées ALUFOND	433 152	(62 184)
Achats marchandises consommées TPR TRADE	(5 011)	771 674
Achats marchandises consommées PROFAL MAGHREB	4 853 125	2 273 860
Achats marchandises consommées ALUCOLOR	-	14 285
Achats marchandises consommées LAVAAL	6 292 313	12 268 404
Achats marchandises consommées METECNAL	8 619 188	8 760 859
Achats marchandises consommées TPR AFRIQUE	39 749	-
Total	110 175 855	118 266 562

Note 20 : Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés du groupe s'élèvent au cours de l'exercice 2019 à 20 554 545DT contre 19 678 945DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	2019	2018
Achats d'approvisionnements consommés TPR	18 327 828	16 798 481
Achats d'approvisionnements consommés ALUFOND	1 456 890	1 611 310
Achats d'approvisionnements consommés ALUCOLOR	375 596	334 320
Achats d'approvisionnements consommés PROFAL	394 230	934 834
Total	20 554 545	19 678 945

Note 21 : Charges de personnel

Les charges de personnel du groupe s'élèvent au cours de l'exercice 2019 à 18 524 808DT contre 20 127 579DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	2019	2018
Charges de personnel TPR	8 014 242	7 411 978
Charges de personnel ALUFOND	511 078	329 028
Charges de personnel ALUCOLOR	764 785	733 466
Charges de personnel PROFAL MAGHREB	1 375 938	2 590 360
Charges de personnel LAVAAL	4 191 992	5 453 810
Charges de personnel METECNAL	3 659 560	3 608 937
Charges de personnel TPR Afrique	7 213	-
Total	18 524 808	20 127 579

Note 22 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions du groupe s'élèvent au cours de l'exercice 2019 à 8 278 499DT contre 6 708 774 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	2019	2018
Dotations aux amortissements et aux provisions TPR	2 716 458	2 969 067
Dotations aux amortissements et aux provisions ALUFOND	458 826	458 033
Dotations aux amortissements et aux provisions PROFAL MAGHREB	1 867 048	1 525 825
Dotations aux amortissements et aux provisions ALUCOLOR	156 729	147 073
Dotations aux amortissements et aux provisions LAVAAL	470 481	351 680
Dotations aux amortissements et aux provisions METECNAL	1 284 631	1 152 639
Dotations aux amortissements et aux provisions GOODWILL	-	103 731
Dotations aux amortissements et aux provisions CFI SICAR	1 058 094	-
Dotations aux amortissements et aux provisions ITAL SYSTÈME	726	726
Dotations aux amortissements et aux provisions TPR Afrique	64 507	-
Dotations aux amortissements et aux provisions TPR Trade	201 000	-
Total	8 278 499	6 708 774

Note 23 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation du groupe s'élèvent au cours de l'exercice 2019 à 15 942 334 DT contre 10 299 276 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	2019	2018
Autres charges d'exploitation TPR	7 052 290	6 743 502
Autres charges d'exploitation CFI SICAR	8 549	6 082
Autres charges d'exploitation ALUFOND	269 898	101 111
Autres charges d'exploitation TPR TRADE	13 642	34 870
Autres charges d'exploitation PROFAL MAGHREB	2 117 104	457 549
Autres charges d'exploitation ALUCOLOR	398 633	217 913
Autres charges d'exploitation LAVAAL	1 714 258	(12 840)
Autres charges d'exploitation METECNAL	4 071 781	2 750 512
Autres charges d'exploitation ITALYS	24 058	576
Autres charges d'exploitation TPR AFRIQUE	272 121	-
Total	15 942 334	10 299 276

Note 24 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes du groupe s'élèvent au cours de l'exercice 2019 à 11 842 913 DT contre 3 464 336 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	2019	2018
Charges financières	10 205 091	6 415 460
Revenus des autres créances	51 922	1 218 274
Perte de change	2 056 505	623 066
Gain de change	(470 604)	(4 792 465)
Total	11 842 913	3 464 336

Note 25 : Produits des placements

Les produits des placements du groupe s'élèvent au cours de l'exercice 2019 à 4 804 403 DT contre 4 534 661 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	2019	2018
Produits des valeurs financières et des placements TPR	2 899 288	3 138 876
Produits des valeurs financières et des placements TPR TRADE	48 389	38 309
Revenus des titres de placements CFI SICAR	1 739 560	1 276 322
Revenus des titres de placements ALUCOLOR	91 198	77 656
Revenus des titres de placements METECNAL	454	-
Revenus des titres de placements ITALYS	25 514	3 497
Total	4 804 403	4 534 661

Note 26 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires du groupe s'élèvent au cours de l'exercice 2019 à 249 170 DT contre 209 011 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	2019	2018
Produits nets sur cession des immobilisations	147 487	47 846
Divers gains ordinaires	101 683	161 165
Total	249 170	209 011

Note 27 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires du groupe s'élèvent au cours de l'exercice 2019 à 290 277 DT contre 123 140 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Libellé	2019	2018
Autres pertes ordinaires TPR	254 804	116 744
Autres pertes ordinaires ALUFOND	-	980
Autres pertes ordinaires CFI SICAR	37	5
Autres pertes ordinaires ALUCOLOR	602	5 175
Autres pertes ordinaires LAVAAL	4 361	-
Autres pertes ordinaires METECNAL	30 442	236
Autres pertes ordinaires ITALYS	30	-
Total	290 277	123 140

Note 28 : Impôt différé

La charge d'impôt différé constatée en résultat s'élève au cours de l'exercice 2019 à 273 012DT contre 1 726 222 DT au cours de l'exercice 2018 et se détaille comme suit :

Libellé	2019	2018
Impôts différés TPR	273 012	1 710 834
Impôts différés TPR TRADE	-	(2 532)
Impôts différés ALUFOND	-	16 950
Impôts différés ITALSYS	-	969
Total	273 012	1 726 222

Note 29 : Note sur le résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre en cours se présentant comme suit :

Libellé	2019	2018
Résultat net	21 671 072	19 808 983
Nombre d'actions	50 000 000	50 000 000
Résultat par action	0,433	0,396

III.4. Etat de flux de trésorerie

Note 30 : Trésorerie à la clôture de l'exercice

Libellé	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Comptes bancaires débiteurs	(11 744 327)	(17 043 722)
Chèques à encaisser	5 906 652	7 945 654
Comptes Bancaires créditeurs	2 852 105	3 502 791
Caisses	56 395	21 495
Total	(2 929 176)	(5 573 782)

III.5. Evénements postérieurs

A la suite de la survenance de la crise sanitaire liée au coronavirus COVID-19, le groupe TPR a été confronté, comme l'ensemble des acteurs économiques, à des restrictions de déplacements et au contexte de confinement.

Les activités de la société mère ont été affectées par conséquent au cours des cinq premiers mois de l'année 2020, avec une baisse de l'ordre de 43% en comparaison avec la même période de l'année 2019. A partir du mois de mai 2020, une reprise progressive de l'activité a été constatée.

Il est à ce stade prématuré de mesurer de manière précise la durée et l'impact économique de la crise. Toutefois, selon la société mère, il faut s'attendre à un impact négatif sur les états financiers en 2020.

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par Conseil d'Administration de la société le 16 juin 2020. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

« Groupe TPR »

Rapport des commissaires aux comptes

Etats financiers consolidés- Exercice clos le 31 décembre 2019

Messieurs les actionnaires du Groupe TPR,

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

I. Opinion sur les états financiers consolidés

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 23 Mai 2017, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers Consolidés du « Groupe TPR », qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2019, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers Consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de **122 224 407DT**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **21 671 072 DT**.

À notre avis, les Etats Financiers Consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

II. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers Consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

III. Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note III.5 aux états financiers qui décrit les impacts potentiels de l'avènement de la pandémie du Covid-19 sur les activités du groupe TPR.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

I. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers Consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers Consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

▪ Comptabilisation des revenus :

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2019 s'élève à 201 350 766DT provenant principalement de ventes de profilés d'aluminium sur le marché local et à l'exportation.

Les revenus en résultant sont comptabilisés selon les dispositions de la Norme Comptable Tunisienne 3 relative aux revenus lorsque l'ensemble des conditions suivantes est satisfait :

- Le groupe a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété ;
- Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable ;
- Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront au groupe ;
et
- Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Risque identifié :

Le risque que des ventes effectuées à l'exportation soient comptabilisées en 2019 sans que les principaux risques et avantages inhérents à la propriété soient transférés à l'acheteur constitue un risque d'anomalie significative dans les comptes en raison de la diversité des conditions de ventes et notamment des incoterms négociés avec les clients.

Notre réponse à ce risque :

Dans le cadre de notre audit, nos travaux comprennent principalement :

- Une revue critique des dispositifs du contrôle interne permettant de vérifier l'efficacité des procédures mises en place pour déterminer le chiffre d'affaires se rattachant à l'exercice ;
- Une revue critique de l'environnement de contrôle des systèmes d'information utilisés, à l'aide de nos experts informatiques ;
- Des demandes de confirmations auprès des clients étrangers ;
- Des rapprochements entre les données issues des contrats / factures et les données comptabilisées.

I. Informations relatives au Groupe présentées dans le rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers Consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers Consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers Consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

II. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers Consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers Consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers Consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

III. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers Consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers Consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers Consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers Consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers Consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers Consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Tunis, le 13 Juillet 2020
Les Co-commissaires aux comptes

AMC ERNST& YOUNG
Anis LAADHAR

Yassine BEN GHORBAL